Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 107 (1971)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1

Montreux, le 15 janvier 1971

Index page 932

Pq 10421

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

La Réforme de l'école a commencé

Photo Sami Henchoz

Serons-nous balayeurs ou balayés?
COLLÈGUES, cela dépend de nous

SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE
BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA

Communiqués

Vaud

AVMG

Relâches

Veysonnaz, du 10 au 14 février

Prix : 180 francs comprenant pension à l'Hôtel Magrappé, logement dans baraquement, chambres à 5 ou 6 lits, abonnement libre parcours (12 installations), taxes, leçons de ski, ski sous conduite ou ski libre.

Renseignement et inscription jusqu'au 15 janvier dernier délai auprès de J. Tschabold, 1099 Mollie-Margot.

Relâches sportifs

Rasses/Ste-Croix, du 10 au 14 février

Prix : 160 francs comprenant pension, logement dans nouveaux dortoirs, libre parcours siklifts, piscine couverte, ski-bob, mini-ski, skis de fond à disposition.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 janvier dernier délai auprès de D. Jan, Coteau 9, 1400 Yverdon.

Excursions en montagne

17 janvier	Tanay-Lantsenaire (2344 m.) — Val de Vernes. Marche 3 h. 30.
13-14 février	Rogneux (3080 m.) Marche : samedi 3 h. 30 — dimanche 4 h. 30 — dénivellation descente 2100 m.
27-28 février	Pointe de Vouasson (3489 m.). Descente sur Evolène. Marche : samedi 3 h. 30, dimanche 2 h. 30.
17-18 avril	Pigne d'Arolla (3796 m.) Marche : samedi 4 h. 30., dimanche 3 h.

Ces courses, destinées aux bons skieurs, familiariseront les participants à la lecture de la carte, au choix du cheminement et aux problèmes que posent l'organisation et la conduite d'une course en montagne.

Les collègues qui ne participeront pas à l'une au moins des deux courses (Tanay-Rogneux) ne pourront pas être admis aux courses à la Pointe de Vouasson et au Pigne d'Arolla.

Pour permettre la réservation des places en cabane, les inscriptions doivent parvenir trois semaines avant la course à N. Yersin, chemin Champ-Rond 11, 1012 Lausanne, tél. 32 22 80.

Remarque : Les cours de ski sont ouverts à tout membre ou ami du corps enseignant. Priorité cependant aux membres AVMG.

Le chef technique d'hiver : *D. JAN*

Cours de gymnastique respiratoire Klara Wolf

Les cours de gymnastique respiratoire et d'assouplissement, selon la méthode Klara Wolf, ont repris le 7 janvier. Plusieurs cours sont à disposition du corps enseignant, soit :
le **lundi à 16 h. 30,** au collège du Devin, Lausanne ;
le **mardi à 19 h. 15,** à la salle paroissiale de Montriond ;
le **jeudi à 20 h.,** au collège du Devin, Lausanne ;
le **vendredi à 20 h. 15,** au collège de la Croix-d'Ouchy.

Ces cours de respiration consciente comporteront 10 leçons. Prix : 40 francs.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Fischer, Floréal 2, tél. 26 63 19 ou de Suzanne Oguey, Valmont 5, tél. 32 31 13.

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

L'Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises a tenu récemment son assemblée générale au cours de laquelle le comité a été renouvelé de la façon suivante :

Présidente :	Madame E. Nicollier, Lausanne
Vice-présidente :	Madame Y. Cook, Lausanne
Caissière :	Mademoiselle F. Baudat, Epalinges
Secrétaires :	Madame A. Chantrens, Penthalaz
Membres :	Madame A. Pasche, Villeneuve Madame M. Oswald, Lutry Mademoiselle A. Christinet, St-Sulpice

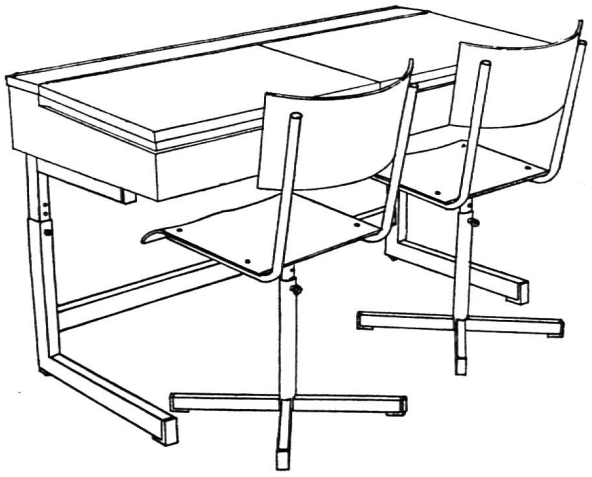

Le spécialiste du mobilier scolaire, de salle et pour la protection civile.

Depuis plus de 40 ans à l'avant-garde du progrès.

zesar sa

Case postale 25 — **BIENNE** — Tél. (032) 2 25 94

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa montreux

ÉDITORIAL

L'Educateur est votre journal

Ce n'est pas sans crainte que les deux nouveaux rédacteurs de l'« Educateur et Bulletin corporatif » se mettent aujourd'hui à la tâche. Crainte qui leur vient en considérant l'œuvre accomplie par JEAN-PIERRE ROCHAT et RAYMOND HUTIN qui, en plus des lourdes responsabilités qu'ils avaient dans l'enseignement, ont réussi le tour de force de nous tenir, semaine après semaine, au courant de l'évolution des problèmes pédagogiques et corporatifs. Changements, évolutions voire révolutions nous ont été fidèlement communiqués.

Personne ne saurait nier le rôle prépondérant que joue la SPR. Cependant, les problèmes posés aujourd'hui — coordination romande et statut des enseignants pour n'en citer que deux — exigent de notre association faîtière une restructuration fondamentale, seule garantie d'efficacité. S'il est souhaitable que chaque enseignant prenne conscience personnellement de l'importance de ces problèmes, c'est toutefois au niveau romand que doit s'ouvrir un très large et indispensable débat.

Grâce à la confrontation permanente de nos opinions, nous serons à même, le moment venu, de prendre les décisions qui s'imposent tout en ayant la certitude de refléter l'opinion d'une très large majorité de la SPR. Cette réalité entraîne un effort d'information auquel les deux nouveaux rédacteurs souscrivent pleinement quelle que soit LA RÉORGANISATION QUE NOTRE JOURNAL PÉDAGOGIQUE ET CORPORATIF DEVRA un jour ou l'autre RÉALISER. Notre tâche est donc lourde et nous tenterons non seulement d'assurer la transmission et la parution des informations pédagogiques ou corporatives mais encore essayerons-nous de susciter, coordonner et structurer ce débat que nous souhaitons voir s'ouvrir le plus largement possible.

Mais ne l'oubliez pas chers collègues, L'« ÉDUCATEUR » EST VOTRE JOURNAL et c'est dans la mesure où vous nous assurerez de votre collaboration et même de votre participation qu'il deviendra ce véritable trait d'union entre enseignants romands, ce lien indispensable à l'efficacité de la SPR.

Faites-nous part de vos réflexions personnelles.

Décrivez-nous les méthodes et les procédés pédagogiques qui vous réussissent particulièrement.

Envoyez-nous des leçons et des schémas.

Tenez-nous au courant de vos lectures intéressantes.

Partagez avec nous les soucis et les problèmes que vous cause le statut des enseignants.

Exprimez-vous par l'intermédiaire de votre journal à propos de tous les problèmes que pose la restructuration de notre association.

Faites-nous part enfin de vos critiques et conseils sur la présentation ou le contenu de l'« Educateur et Bulletin corporatif ».

Ainsi, l'« Educateur et Bulletin corporatif » serviront bien les buts poursuivis par la SPR.

Bonne année à tous.

M. Besençon F. Bourquin

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. BESENÇON
1833 Les Avants-sur-Montreux

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Sommaire

Editorial page 3
Réforme scolaire page 4
Coordination romande page 7
Horaire scolaire page 7
Radio - Télévision - Ecole page 9
Pratique de l'enseignement : français page 10
Recherche page 12
Lecture du mois page 17
Formation continue page 19
Détente page 20
Problèmes corporatifs : Neuchâtel page 21
Documents d'histoire page 25

RÉFORME SCOLAIRE

Pour une école renouvelée dans une société moderne

Il est devenu un lieu commun de dire que l'école devrait offrir au plus grand nombre d'écoliers le maximum de possibilités de développement et que le but de l'enseignement n'était plus, essentiellement, l'acquisition de connaissances considérées comme définitives, mais, surtout, l'acquisition d'une méthode de travail permettant une adaptation constante à un monde en transformation permanente.

De la théorie à la pratique, il y a un pas qu'il est difficile de franchir et qui demande des études prolongées et précises. Il est cependant indispensable que les enseignants soient informés de ces problèmes, qu'ils en comprennent les intentions et le mécanisme. C'est dans cette perspective que nous publierons ici une série d'articles.

Il sera souvent fait allusion à des modèles scolaires allemands ou suisses alémaniques. Des écoles allemandes seront décrites, ce qui nous obligera à introduire quelques termes à consonance germanique difficilement traduisibles en français.

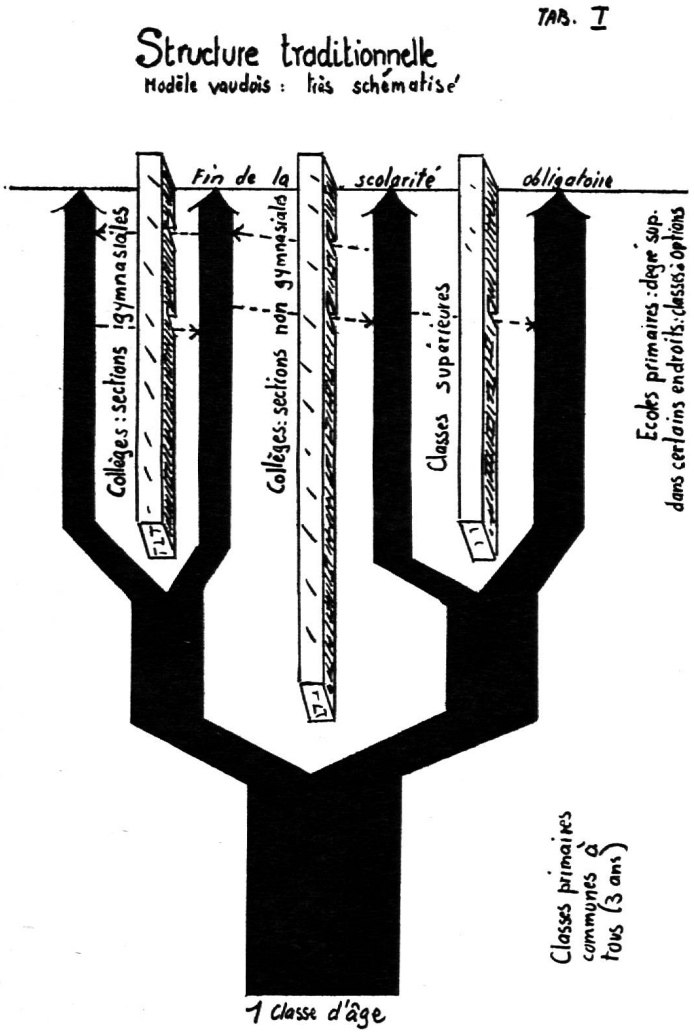

1. LEXIQUE

Classes hétérogènes

Classes dans lesquelles tous les enfants d'une même volée sont maintenus ensemble quelles que soient l'étendue et la nature de leurs connaissances scolaires et leur facilité d'apprendre.

Classes homogènes

Classes dans lesquelles les élèves d'une même volée sont groupés (par sections) en raison de l'étendue et de la nature de leurs connaissances scolaires et de leur rythme d'apprentissage.

Cours à option obligatoire

Cours que les écoliers ont l'obligation de choisir dans une gamme de matières qui leur sont offertes.

Cours à option libre *(Wahlfreieunterricht)*

Cours que les écoliers choisissent librement sans aucune obligation.

Ecole globale *(Gesamtschule)*

Ecole structurée de telle façon que les cloisons verticales disparaissent et que les enfants d'une même classe d'âge soient maintenus ensemble jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire au moins.

Enseignement commun *(Kernunterricht)*

Enseignement donné simultanément à tous les enfants d'une même classe d'âge quelles que soient la nature et l'étendue de leurs connaissances scolaires ou leur rapidité d'assimilation.

Enseignement à niveau *(Fachleistungskurs)*

Pour certaines branches du programme, enseignement différencié de façon à permettre le développement maximum possible des élèves dans ces branches.

Journée complète *(Ganztagschule)*

Ecole où les enfants sont pris en charge par l'organisation scolaire le matin, y prennent leur repas de midi et rentrent en fin d'après-midi à leur domicile sans avoir de devoirs scolaires.

2. L'ÉCOLE GLOBALE *(Gesamtschule)*

Le concept de *Gesamtschule* ou école globale donne lieu à des interprétations différentes, par exemple :

— Les écoles de village à plusieurs années ou degrés.
— Les écoles où les sections gymnasiales, générales ou de fin de scolarité obligatoire sont réunies sous un même toit et une direction commune.
— Les écoles globales où :
  1. tous les enfants sont instruits ensemble dans les mêmes classes jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (Suède et pays de l'Est) ;
  2. tous les élèves sont réunis dans des classes hétérogènes, mais pour quelques disciplines ils reçoivent un enseignement correspondant à leurs capacités (cours à niveaux) ;
  3. tous les élèves sont réunis dans des classes hétérogènes, mais pour quelques disciplines ils reçoivent un enseignement correspondant à leurs capacités (cours à niveaux) et ils ont l'obligation de suivre un certain nombre de cours correspondant particulièrement à leurs goûts (cours à option).

C'est surtout ce dernier type d'établissement *(Gesamtschule 3)* que nous décrirons, puisqu'il correspond aux écoles allemandes que nous avons visitées. Quelques schémas (simplifiés) permettront de mieux comprendre les caractéristiques de ce type d'école.

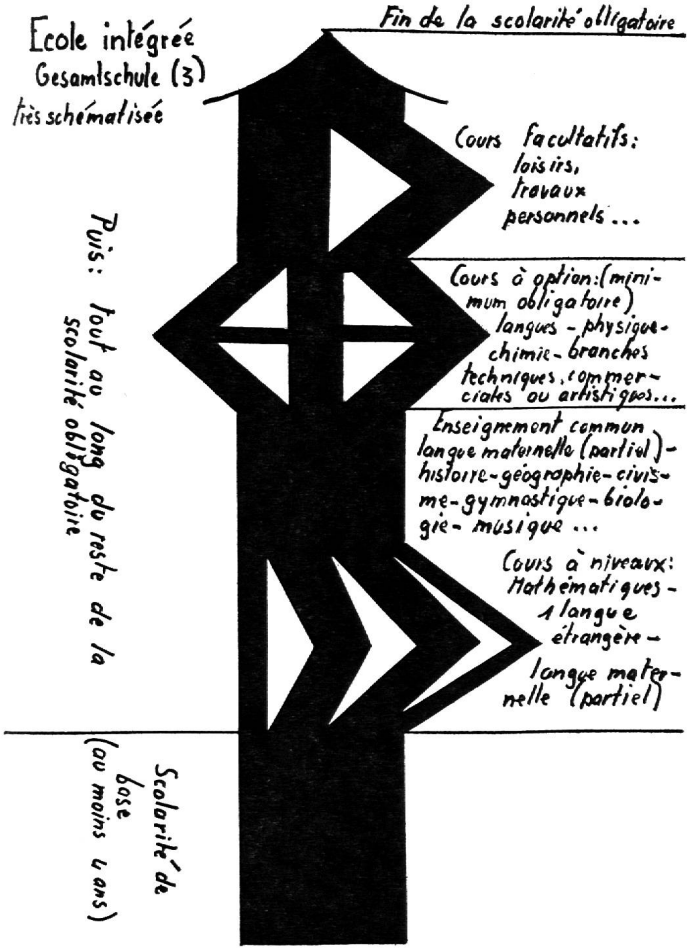

TAB I

L'EXPÉRIENCE BERLINOISE

telle qu'elle est présentée officiellement par les responsables de l'école de cette ville, par leur service d'information.

A Berlin quatre écoles travaillent selon les structures et les principes de la *Gesamtschule* (3). Au cours de ces prochaines années, l'expérience sera encore étendue à cinq autres unités scolaires.

Pour justifier ces essais, les responsables berlinois avancent les **arguments** suivants :

1. Notre système scolaire actuel remonte à une époque prédémocratique. L'organisation en trois sections : *Hauptschule, Realschule, Gymnasium,* est l'image d'un partage social du peuple allemand au XIXe siècle. Il n'est pas en accord avec la Constitution de la République fédérale qui garantit l'égalité des droits et des chances de chacun.
2. Dans sa conception actuelle, l'école désavantage au départ les enfants des couches sociales inférieures. Ce retard ne peut plus être compensé par la suite.
3. L'école allemande traditionnelle repose sur la sélection hâtive desdites, dès la 5e année scolaire en général. Elle ne donne pas aux individus les possibilités de développer de façon optimale leurs aptitudes. Les causes en sont les plans d'études annuels rigides, la séparation verticale en *Hauptschule, Realschule* et *Gymnasium.*
4. Les programmes et les méthodes d'enseignement utilisées dans les écoles traditionnelles sont établis pour des élèves d'un niveau moyen. Ceux qui sont au-dessous de cette moyenne répètent leurs classes, ceux qui sont au-dessus de cette moyenne s'ennuient à l'école.
5. Dans l'enseignement allemand, les jeunes gens doivent s'accommoder d'un système scolaire rigide, alors que l'on devrait avoir une structure souple permettant à l'école de s'adapter à des individus différents.
6. La perméabilité entre les trois sections traditionnelles est insuffisante.
7. L'école actuelle souffre d'un retard didactique : contenu de l'enseignement, méthodes et moyens pédagogiques doivent être adaptés.
8. L'école ne tient pas compte des conditions sociales qui influencent l'individu.
9. L'intelligence n'est pas une grandeur fixe, mais une grandeur variable dépendant du milieu socio-culturel dans lequel baigne l'individu.
10. La formation et l'apprentissage doivent se réaliser tout au long de la vie. L'école donne l'impression que les connaissances qu'elle dispense sont définitives, par conséquent elle prépare mal à la vie.

* * *

Les *Gesamtschule* berlinoises veulent être un lieu d'**intégration sociale.** Lors du recrutement des élèves qui fréquenteront ces écoles, on veille à rassembler des enfants de différentes couches sociales, puis l'on s'efforce de donner à tous les mêmes chances scolaires de façon que le droit à l'éducation soit non seulement proclamé, mais qu'il entre dans les faits. L'écolier doit pouvoir développer au maximum ses capacités personnelles sans que ses parents aient des décisions prématurées à prendre sur l'orientation de sa carrière scolaire.

Dans tout le *Land Berlin,* la scolarité commune de base s'étend sur 6 ans. Au début de la 7e année (12 ans), les enfants qui entrent à la *Gesamtschule* ne sont pas distribués dans les trois sections traditionnelles mais sont **gardés ensemble** dans des **classes hétérogènes.**

L'enseignement, dans les *Gesamtschule* est donné sous les formes suivantes :

1. Enseignement commun	*Kernfächer*
2. Enseignement à niveaux	*Leistungsfächer*
3. Enseignement à option obligatoire	*Wahlpflichtkurse*
4. Enseignement à option (facultatif)	*Wahlfreiekurse*

1. **Enseignement commun** *(Kernunterricht)*

Pour les leçons données dans ce cadre, tous les écoliers d'une même volée sont réunis dans des classes hétérogènes sans tenir compte du niveau de leurs connaissances scolaires ou de leurs aptitudes à apprendre, à comprendre ou à abstraire. Il s'agit ici avant tout d'exécuter un des mandats de l'école qui est **l'intégration à la société.**

2. **Enseignement à niveaux** *(Leistungsunterricht)*

Pour un certain nombre de disciplines (mathématiques, première langue étrangère et une partie de l'enseignement de la langue maternelle), les noyaux hétérogènes éclatent et les élèves d'une même volée sont groupés selon le niveau de leurs connaissances et surtout en fonction de leur facilité d'assimilation et d'abstraction.

Les niveaux sont au nombre de quatre :

F : *(Fortgeschrittener Kurs)* Cours pour avancés.
Programme : Base commune à tous + compléments importants.

E : *(Erweiterter Kurs)* Cours pour assez avancés.
Programme : Base commune à tous + compléments.

G : *(Grundkurs)* Cours pour moyens.
Programme : Base commune à tous.

A : *(Anschlusskurs)*
Programme : Base commune à tous avec éventuellement quelques heures d'appoint.

L'ensemble de ces quatre niveaux est désigné par : système FEGA.

Un écolier peut être enseigné dans ces différentes branches à des niveaux variables, par exemple A pour les mathématiques, G pour la première langue étrangère, E pour la langue maternelle. Le système est fait pour s'adapter aux possibilités des élèves, les changements de niveau au cours de la carrière scolaire sont non seulement possibles, mais requis dès que les tests prouvent que l'enfant ne suit plus un cours adapté à son développement. Le cas d'un élève qui répète toute une année scolaire parce qu'il est insuffisant dans une ou deux disciplines ne peut donc plus se présenter.

On a ainsi renoncé à un système absurde (dans le sens d'une économie scolaire raisonnable), source d'échecs prématurés et, par la suite, de frustrations.

Enseignement commun, cours à niveaux, ne font pas l'objet d'un choix de la part des élèves : ils sont obligatoires. A côté de ces deux sortes de cours, nous trouvons encore :

3. **Les cours à option obligatoires** *(Wahlpflichtkurse)*

L'élève a le devoir de choisir une ou plusieurs branches correspondant à ses goûts personnels : une deuxième ou une troisième langue étrangère, des branches économiques, techniques ou sociales, des branches scientifiques, des cours de formation préprofessionnelle.

4. **Les cours à option libre** *(Wahlkurse)*

Ces moments ont pour but d'apprendre aux élèves à utiliser leurs loisirs et de leur permettre d'accomplir des travaux personnels. Ils sont facultatifs (sport, bricolage, recherches).

Un **certificat** est délivré à la fin de la dixième année d'école. Selon les options choisies et les niveaux suivis, il correspond au certificat de la *Hauptschule,* de la *Realschule* ou du *Gymnasium.*

L'école globale *(Gesamtschule)* doit comprendre environ 150 écoliers et écolières par volée. Elle rend possible la création de groupes d'études de grandeur variable. Il n'est en effet pas prouvé que l'effectif de 20 à 30 élèves soit en toutes circonstances le plus favorable. Dans certains cas 100 écoliers peuvent être rassemblés (projections, conférences, causeries d'élèves, etc.), dans d'autres 10 constituent un effectif maximum (par exemple discussions, recherches).

Les **avantages** de la *Gesamtschule* ou école intégrée par rapport aux écoles à structures verticales traditionnelles sont les suivants :

Les parents ne sont plus forcés, alors que leur fils ou leur fille n'a que 10 ou 12 ans, de choisir si leurs enfants feront des études moyennes ou gymnasiales. Ils sont tenus au courant des progrès scolaires de l'élève et de la marche de l'école. Un climat de confiance école - parents est établi, alors que le système à sélection hâtive fait planer la suspicion.

Les limites que le milieu social imposaient au développement scolaire tombent, en effet, l'écolier étant constamment enseigné au maximum de ses possibilités, étant toujours maintenu en contact avec des enfants de toutes les couches sociales, il parvient au certificat de fin de scolarité le plus naturellement possible. Moyens, doués et lents reçoivent un enseignement à leur mesure, la moyenne de la classe n'est plus l'étalon type commandant l'avancement du travail.

La matière enseignée est moins enracinée dans le passé et dans l'esthétisme. On met l'accent sur les problèmes actuels en vue d'une préparation à l'avenir. L'école globale *(Gesamtschule),* c'est donc l'effort constant pour donner à chaque écolier des chances équivalentes au moment où il va entrer dans la vie. Elle ne se structure pas en rameaux divergents, mais en marches d'escalier ; elle ne sépare pas les écoliers en catégories, mais, à côté d'un enseignement commun, essaie de les développer en fonction de leurs goûts et de leurs capacités.

Berlin est un pionnier dans le domaine des écoles intégrées en Allemagne fédérale.

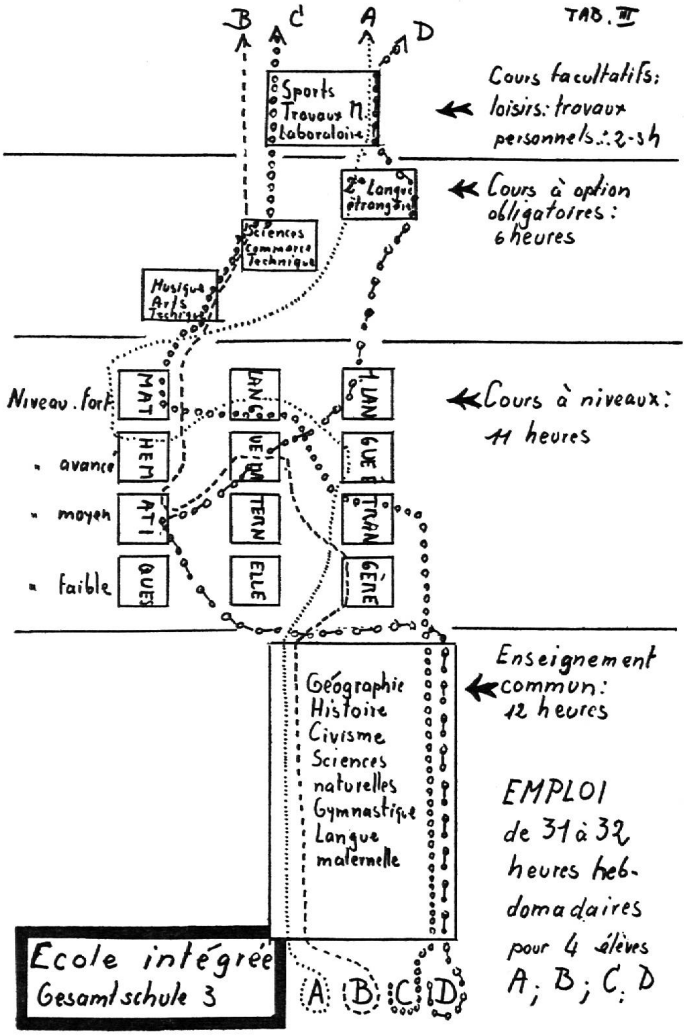

Quatre écoles berlinoises travaillent selon le principe de la *Gesamtschule* ; semblables dans leur conception générale, elles diffèrent sur un grand nombre de points de détail, principalement en ce qui concerne l'horaire journalier ; l'une d'entre elles pratique même la journée complète de 8 heures à 16 ou 17 heures.

Buts de l'école intégrée *(Gesamtschule)*

Les buts suivants qui se recoupent d'ailleurs partiellement, ont déterminé la planification des essais.

1. **Buts pédagogiques :**

a) obtenir de chaque individu le maximum de ses possibilités ;
b) offrir des voies de formation qui soient en rapport avec les goûts et les aptitudes des élèves ;
c) améliorer le niveau général de formation de la jeunesse ;
d) rendre possible pour toutes les couches sociales les meilleures chances d'apprentissage.

2. **Buts sociaux :**

a) contribuer à éliminer les inégalités, être un lieu d'intégration sociale ;
b) contribuer, par le travail en commun d'écoliers qui ont des intérêts et des capacités différents, à renforcer la compréhension mutuelle ;
c) préparer les écoliers à un monde où l'abstraction joue un rôle croissant et où il est nécessaire de s'adapter sans cesse à des situations changeantes ;
d) se familiariser avec le travail par groupes et se préparer aux relations entre les groupes, apprendre la tolérance et recevoir un entraînement systématique à la coopération ;
e) contribuer à augmenter le nombre des jeunes qui poursuivent des études à un niveau supérieur et renforcer la perméabilité entre les diverses formes d'enseignement.

Nous voyons donc que les autorités berlinoises sont conscientes du problème posé par l'intégration de l'école à la société moderne. Dans un prochain article, nous examinerons quelques réalisations.

Maurice Besençon.

COORDINATION ROMANDE

Programmes CIRCE, plan de parution

« Educateur » No 3, 29 janvier
Education de la perception
Ecole enfantine

« Educateur » No 5, 12 février
Numéro spécial consacré aux programmes romands
L'étude du milieu
Géographie
Histoire
Sciences

HORAIRE SCOLAIRE

A propos de la semaine de 5 jours

Lausanne, comme beaucoup d'autres cités, voit se poser la question de la semaine de cinq jours à l'école. Avant de répondre au Conseil communal et de lui demander de se prononcer, l'exécutif lausannois a procédé à une enquête auprès des parents, enquête qui a donné les résultats suivants : questionnaires délivrés 15 103, questionnaires rentrés 9963. Ces questionnaires ont été classés selon le type d'école que fréquentent les enfants.

A l'école enfantine 84 % des parents sont favorables à la semaine de cinq jours, à l'école primaire 79 %, à l'école secondaire 63 %.

Le texte suivant est celui d'une intervention devant le Conseil communal de Lausanne.

UN PROBLÈME IMPORTANT MAIS PAS ESSENTIEL !

Je vous étonnerai peut-être en vous disant que la question de la semaine de 5 jours à l'école ne m'apparaît pas comme essentielle. J'entends par là que sa solution, positive ou négative, ne met pas en cause les principes essentiels sur lesquels repose l'éducation et l'instruction des enfants. On peut avoir une école excellente, éducatrice, formatrice du caractère et de la volonté avec un horaire hebdomadaire de 5 jours, et l'on peut avoir une école de peu de rendement, sans dynamisme et sans action profonde sur la conscience et les facultés de l'enfant avec un horaire hebdomadaire de 32 heures réparties sur 6 jours.

En un mot, l'avenir de nos écoliers ne dépend pas de l'introduction ou de la non-introduction de la semaine de 5 jours. Beaucoup plus importants, en revanche, sont les problèmes qui touchent au fond de l'enseignement, à son efficacité, à ses programmes et à ses méthodes.

UN PRÉAVIS INSOLITE

Dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », Louis Polla observe à juste titre que le préavis municipal ne présente pas une analyse solide de conséquences possibles ou probables qu'aurait l'introduction de la semaine de 5 jours à l'école. Nous sommes entièrement d'accord avec cette appréciation. Par souci d'objectivité, soulignons toutefois que l'enquête auprès des parents a été parfaitement bien conduite et que ses résultats sont l'objet d'une analyse fouillée qu'on peut lire dans les pages 5, 6, 7 et 8 du préavis municipal.

UN USAGE ABUSIF DES SAVANTS DE LA PÉDAGOGIE

Permettez-nous maintenant quelques remarques sur le contenu du préavis. Il est tout d'abord particulièrement

choquant qu'on se serve de savants universellement connus comme Claparède, Binet, Decroly et Piaget pour plaider contre la semaine de 5 jours. Où et quand se sont-ils prononcés contre elle ? Leur a-t-on apporté toutes les données du problème ? Leur a-t-on fourni l'horaire hebdomadaire de nos classes ? Savent-ils que nos enfants de 9 ans (âge où l'on joue encore à la poupée et aux billes !) font pendant le semestre d'hiver 32 heures d'école, sans compter le temps consacré aux devoirs à domicile et, trop souvent, aux leçons particulières parce qu'il y a la redoutable échéance de l'entrée au collège ? Les savants psychologues cités abusivement par le préavis municipal savent-ils que, dans notre canton, la sélection pour l'école secondaire se fait à dix ans et que ce seul fait (unique au monde assure-t-on) conditionne fâcheusement tout l'enseignement de nos jeunes élèves et compromet certainement l'avenir de beaucoup d'entre eux ? Ces savants savent-ils qu'en violation des ordonnances fédérales la presque totalité de nos classes ne bénéficie pas des trois heures hebdomadaires de gymnastique auxquelles elles auraient droit ?

Et si, connaissant tout cela, ces savants se sont prononcés contre la semaine de 5 jours à l'école, nous demandons qu'on les consulte également sur le contenu de l'enseignement, sur les programmes, sur les méthodes et qu'on s'inspire ensuite fidèlement de leurs principes et de leurs conseils.

RENDRE AUX ÉCOLIERS LA JOIE D'APPRENDRE

La préoccupation majeure devrait être aujourd'hui de rendre à tous nos écoliers la joie d'apprendre. N'est-il pas inquiétant de constater que cette joie d'apprendre, intacte dans les premières années d'école, devient vite inappétence, lassitude et indifférence, pour ne pas employer un mot plus fort ? A la fin de leur scolarité obligatoire, la plupart de nos élèves poussent un ouf ! de soulagement alors qu'ils devraient éprouver un désir ardent d'en apprendre davantage.

C.-F. Ramuz a prononcé un jour des paroles immortelles qu'il a consignées dans son ouvrage « Questions » :

« La vie de l'homme commence par un grand effort non consenti et qui porte d'ailleurs tout entier sur l'instruction livresque : après quoi, muni d'un diplôme ou d'un certificat, on va pouvoir se reposer parce qu'on sera casé avec un traitement fixe et une retraite ».

Qui oserait prétendre que cette citation n'est pas encore d'actualité ? Et Pestalozzi, notre grand Pestalozzi... n'a-t-il pas écrit : « N'importe quelle étude ne vaut pas un sou si elle vous gâte le courage et la joie ».

D'où vient cette lassitude qui gagne un nombre grandissant d'enfants, cette diminution effarante de leur pouvoir de concentration ? Vous le savez tous, c'est le rythme affolant de la vie moderne, c'est la radio, la TV, le bruit qui envahit tout et corrompt tout, et bien d'autres choses encore...

Ajoutons que nombre d'enseignants s'efforcent, par des trésors d'ingéniosité, d'amour, de compréhension et de sagesse, de lutter contre cette dépravation de l'enseignement qui en fait un « vain bavardage aussi funeste à la vraie foi qu'au véritable savoir ». Ils ne sont pas toujours récompensés de leurs efforts.

LA TYRANNIE DES PROGRAMMES

On a évoqué, contre la semaine de 5 jours à l'école, les exigences du programme. Aurait-on oublié, par hasard, qu'enseigner c'est choisir ? Il ne s'agit pas de réduire l'enseignement à un squelette de rudiments de français et de mathématiques. Mais il faut renoncer à vouloir tout apprendre et de se mettre un jour à abandonner l'accumulation des connaissances pour une nouvelle technique qui consiste à apprendre à apprendre. Les exigences du programme ? Le professeur Louis Meylan, dans « les Humanités et la Personne » en a parlé ainsi : « On ne sera pas toujours hanté par l'idée d'avancer. Trop de maîtres secondaires sont obsédés par ce qu'ils appellent « les exigences du programme ». Mais qu'ils réfléchissent un instant ! Invoquer les exigences du programme, c'est se mettre en contradiction avec l'exigence centrale de l'enseignement humaniste, c'est oublier que le programme, au sens où l'on prend communément ce mot, est fait pour l'enfant, et non l'enfant pour le programme ! L'idolâtrie quantitative a causé assez de ravages dans le domaine économique et spirituel... »

Qu'on ne nous dise pas que toutes ces questions sont tranchées par le Département de l'instruction publique et que la commune ne jouit d'aucune indépendance. Des exemples relativement récents démontreraient le contraire, les classes à options par exemple qui ont été organisées à Lausanne sous la bénédiction des autorités cantonales.

LES INSPECTEURS

Le préavis municipal ne cache pas que les inspecteurs sont hostiles à la semaine de 5 jours à l'école. En dehors de la référence vague à Piaget, Decroly et Claparède, on discerne mal leurs raisons. Je pense plutôt qu'ils y sont hostiles parce qu'ils n'aiment pas les changements, étant plutôt conservateurs de nature. Et puis, le malheur est que ces serviteurs de l'Etat, tout respectables qu'ils soient, ont un défaut majeur : ils n'enseignent plus.

LES MÉDECINS

Le préavis invoque ensuite l'avis des médecins qui prétendraient que « le système actuel constitue une juste alternative des temps de contrainte et de liberté ». Passons sur le mot de « contrainte »... Mais qui a dit cela ? La Société vaudoise de médecine ? Un médecin ? Plusieurs ? Une commission désignée qui a examiné toutes les faces du problème ? J'ai personnellement entendu des médecins, des pédiatres s'inquiéter de la proportion grandissante d'élèves atteints de fatigue nerveuse, de surmenage. C'est à voix basse que je parle de suicides dans certaines écoles, car on évite de les ébruiter, par peur de la contagion.

UN PEU PLUS D'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE

Vous comprenez, je pense, pourquoi j'ai dit au début de cette intervention que la semaine de 5 jours à l'école n'est pas un problème essentiel. Le vrai problème n'est pas tant la suppression de l'école le samedi matin que le climat général de nos institutions scolaires. Ce qu'il faut, c'est redonner à tous nos enfants la joie de vivre et d'apprendre. Voilà pourquoi je pense pouvoir répondre à la question posée par L. Polla dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » de la façon suivante : sur le plan pédagogique, l'introduction de la semaine de 5 jours n'aura aucune influence dommageable tant il est vrai que ce n'est pas le nombre d'heures d'enseignement qui est important mais l'utilisation judicieuse de ces heures. De plus, l'introduction de la semaine de cinq jours aurait l'avantage incontestable d'augmenter la part d'exercices physiques, à condition que l'autorité organise des samedis de sport sous la direction d'animateurs qualifiés.

Quant au corps enseignant, je puis affirmer qu'il ne demande pas à travailler moins, il demande à travailler mieux...

LA SEMAINE DE 5 JOURS A L'ÉCOLE : BÉNÉFIQUE

En résumé, nous estimons que l'introduction de la semaine de 5 jours à l'école, si elle est accompagnée d'une réforme de l'enseignement, peut être entièrement bénéfique aux élèves de nos écoles, et nous souhaitons que le Conseil communal se prononce pour une solution plus convaincante que la simple transmission du rapport-préavis au Conseil d'Etat.

Fernand PETIT

RADIO – TÉLÉVISION – ÉCOLE

Nous et les autres III

Grande-Bretagne : l'Université Ouverte

« En Grande-Bretagne, on présume qu'en 1980, plus de 100 000 étudiants ne pourront entrer à l'université, faute de places. Chaque année, le nombre des élèves quittant l'école avec l'autorisation d'entrer dans les hautes écoles, sans pouvoir y trouver de place, va en augmentant.

Telle était la situation en Grande-Bretagne, jusqu'à présent du moins, car elle vient d'être le premier pays du monde à avoir élaboré un plan qui offrira aux étudiants une autre possibilité de poursuivre leurs études autre part qu'à l'université, où ils n'ont pas trouvé de place. »

Ces quelques lignes introduisent une émission produite par la « Nederlandse Omroep Stichting » (Télévision néerlandaise). De cette excellente information, que j'ai eu l'occasion de voir récemment, j'extrais quelques brides de commentaires qui suffiront à nous faire une idée de cette prodigieuse innovation que seuls les Anglo-Saxons semblent capables d'accomplir à l'heure actuelle.

Madame Jenny Lee, sous-ministre aux affaires culturelles, déclare :

« Nous avons voulu tirer parti des grands moyens de communication, ainsi que des centres d'études locaux et des cours généraux et internes. Et ceci pour atteindre un niveau d'enseignement aussi élevé que possible, dans le domaine de l'art, de la science et de la technologie, accessible au grand public, indépendamment de l'âge, de la classe sociale, de la couleur de la peau, du sexe ou de la religion. »

Entre Londres et Leeds, une grande maison seigneuriale : Walton Hall. Bientôt entourée par des bâtiments et des dépendances, cette demeure va devenir un important centre universitaire... sans étudiants ! En effet, il s'agit ici d'une université à distance : elle communiquera avec les étudiants par correspondance et par la radio et la télévision. « Ce sera un institut de correspondance avec télécommunication. Mais ce qui est surtout nouveau, c'est que cette institution aura ses diplômes et ses titres à elle, équivalent à ceux des universités ordinaires. »

De nombreuses émissions d'essai ont été réalisées. Les cours débuteront en 1971. A l'heure actuelle, il est fort probable (je ne dispose pas des chiffres les plus récents) que le nombre d'inscriptions atteigne 40 000 à 50 000 !

Pendant la première année, il n'y aura que quatre cours de base : un cours d'art, un de sciences sociales, un autre de sciences, enfin un cours de mathématique.

Tout le monde, c'est-à-dire n'importe qui, avec ou sans diplôme, peut s'inscrire.

Un cours comporte 36 unités : « Une unité de cours est le travail qu'un étudiant doit faire par semaine, soit 10 heures d'étude. La télévision est plutôt une contribution qualitative que quantitative, car l'étudiant ne regarde la télévision que pendant une demi-heure chaque semaine. Tôt dans la soirée, pendant la journée ou au cours du week-end, tels sont les temps de diffusion actuellement disponible. »

En plus d'une contribution radiophonique d'une demi-heure, l'étudiant dispose de textes, de diapositives, de transparents, des bandes son, des disques.

Donc, 36 fois 10 heures, plus un cours d'été de 15 jours dans une université. A cela, il faut ajouter des centres d'études dans chaque ville, où peuvent se rencontrer les étudiants. Ceux-ci disposent de professeurs par correspondance, sorte de tuteurs, et ils reçoivent « un paquet de leçons mensuelles. »

« Une des caractéristiques de l'Université Ouverte est un phénomène qu'on pourrait appeler « le travail en équipe ». En effet, tout matériel présenté aux étudiants, du texte imprimé jusqu'au programme de télévision, est composé par une équipe de 16 académiciens, des spécialistes de technologie éducative et des producteurs de la BBC (celle-ci supervise les émissions de télévision). La tâche de cette équipe est de faire en sorte qu'un étudiant, qui travaille 10 heures par semaine dans ses moments de loisirs, puisse obtenir un diplôme universitaire. Ceci dans un délai qui ne doit pas dépasser celui des autres universités, soit 3 ou 4 ans. Evidemment, l'étudiant a le droit d'y mettre plus de temps, 20 ans même, s'il le désire ! »

Inutile de préciser que de nombreuses réserves ont été faites, en Angleterre, quant à la réussite d'une telle entreprise. « On a protesté, entre autres, contre le fait qu'une éducation de base n'est pas indispensable pour suivre les cours. On pense aussi que l'étude à domicile ne pourra jamais remplacer la vie universitaire. » Mais qui, jusque-là, a trouvé une réponse satisfaisante à la demande de méthodes d'enseignement plus efficaces et de possibilités universitaires plus larges ?

Pour conclure ce rapide exposé, laissons la parole à l'un des responsables de cette nouvelle université, le professeur Michael Pentz :

« Certains prétendent que les méthodes traditionnelles des universités actuelles ne tirent même pas parti de l'invention de l'imprimerie, sans parler des moyens de communication modernes comme la radio, la télévision, les ordinateurs et les méthodes éducatives modernes. Nous allons devoir résoudre le problème d'une expansion énorme des cours universitaires, qui n'en diminue pas la qualité, mais qui au contraire en améliore encore la valeur. Je suis convaincu que cela est possible, justement si nous utilisons pour notre enseignement universitaire quelques-unes des méthodes et des idées de ce siècle, et non plus celles d'il y a trois cents ans. Et je crois que c'est justement ce que l'Université Ouverte essaie de réaliser. »

Peut-être est-il bon, après avoir constaté ce que les autres font, **eux,** de se poser une toute petite question, toute petite, apparemment insignifiante :

— Et nous ?

Robert Rudin.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Français

Analyse de texte, degré supérieur

Paul accompagna jusqu'à la Bastille François qui prenait le dernier train pour Champigny. On appelle ce train le « train des théâtres ». Il ne s'emplit qu'à la dernière minute, et de singuliers voyageurs. Ce sont des acteurs et des actrices, pour la plupart demeurant à La Varenne, et plus ou moins mal dégrimés selon la distance qui sépare leur théâtre de la gare. Il ne faudrait pas juger par ce train de la prospérité des théâtres à Paris, car on y rencontre plus de comédiens que de spectateurs.

François de Séryeuse était en avance. Il monta dans un compartiment occupé par une famille de braves gens, qui venaient du spectacle. Elle sentait la naphtaline. Le petit garçon, très fier qu'on lui eût confié la garde des billets, pour imiter un geste paternel, les laissait dépasser au revers de sa manche. Le chef de la famille tenait d'une main et caressait de l'autre comme un animal un chapeau claque d'une forme ancienne. Il faisait avec ce chapeau mille pitreries pour tenir les enfants éveillés. Il accompagnait ces farces d'un boniment débité avec l'accent des clowns, qui les faisait rire aux larmes. Ensuite, le frappant de sa main droite, il présentait une galette noire.

— Tu n'as pas perdu les billets, Toto ? s'inquiétait-il de temps en temps. Ce ne serait pas la peine d'avoir pris des premières !

La dame et sa grande fille, honteuses du brave homme à cause de la présence de François, se plongeaient dans le programme du spectacle d'où elles venaient et, lorsque les enfants trépignaient de joie, secouaient leur tête enveloppée d'une mantille. Elles souriaient, du sourire qui désavoue. François était gêné par la complicité féminine de la mère et de sa fille. Alors que l'homme était heureux, que ce jour était pour lui un jour de fête, l'exceptionnel de ce même jour faisait souffrir les deux femmes. Elles pensaient qu'elles pourraient vivre ainsi chaque jour. Au moins leur plaisir eût-il été de faire croire, à un inconnu comme François, qu'elles étaient habituées à ces robes, au théâtre, aux premières classes. Mais l'attitude de leur bête d'homme était un aveu.

François ne détestait rien tant que cette honte qu'éprouvent certaines femmes des classes médiocres pour l'homme à qui elles doivent tout.

La mère et la fille, furieuses, ne se contentaient plus maintenant de sourire, elles tenaient tête. Alors que l'homme s'extasiait en bloc sur l'intérêt de la pièce, l'excellence des acteurs, du dîner au restaurant, le moelleux des coussins du wagon, elles opposaient de l'humeur à son enthousiasme : « Le wagon était sale, un acteur ne savait pas son rôle... ». Des connaisseurs doivent se plaindre, pensaient-elles. Et c'est hélas ce que, de bas en haut, pense tout le monde.

Le manège de ces femmes venait de ce qu'elles sentaient que François était d'une classe supérieure. Elles ne pouvaient deviner qu'il préférât à leur sottise la simplicité de leur trouble-fête. Le trouble-fête ne comprenait rien à cette scène. Il se consolait avec les enfants que n'avait point encore déformés le sentiment de l'inégalité. Aussi étaient-ils heureux comme des rois. Alors que le père, en caressant ce chapeau haut de forme, qui l'amusait plus qu'il ne le flattait, était heureux de penser que son travail lui permettrait bientôt une autre sortie, leur robe gênait mère et fille, qui l'une pensait au tablier qu'elle mettrait le lendemain, l'autre à sa blouse de vendeuse.

Le Bal du Comte d'Orgel, Raymond Radiguet.

Questions

1. Explique le mot dégrimé ; donne un mot de la même famille.
2. Que veut dire le mot prospérité ?
3. Qu'est un revers ? Donne son antonyme.
4. Qu'est un boniment ?
5. Donne un synonyme du mot mantille.
6. Que veut dire le mot désavouer ?
7. Que signifie l'expression tenir tête ?
8. Explique le mot moelleux.
9. En quoi les voyageurs de ce train sont-ils en majorité de « singuliers » voyageurs ?
10. Cette famille sentait la naphtaline. Que prouve cette phrase ?
11. Pourquoi la dame et sa grande fille sont-elles honteuses ?
12. Ce jour est exceptionnel ; pourquoi est-il heureux pour l'homme et pas pour son épouse ?
13. L'homme a-t-il honte de sa relative pauvreté ? Donne les raisons de ta réponse.
14. Quelle est la raison qui pousse tout à coup la dame et sa fille à critiquer ce qu'elles ont vu ce soir ?
15. Mais l'attitude de leur bête d'homme était un aveu. Un aveu de quoi ?
16. Et c'est hélas ce que, de bas en haut, pense tout le monde. Dans cette phrase, quelle est la signification de l'expression de bas en haut ?
17. Qui est le trouble-fête ? En quoi est-il un trouble-fête ?
18. Qui a le beau rôle dans ce texte ? En quoi ce personnage est-il sympathique ?
19. Que représente son travail pour l'homme ? Et pour la femme et sa fille ?
20. Quelle est l'idée dominante de ce texte ? Qu'a voulu nous montrer son auteur ?

Charles Jaccard

Emploi du dictionnaire en 2e et 3e années primaires

Une institutrice de ma connaissance utilise très régulièrement le dictionnaire avec ses élèves de troisième année. Chacun a été invité à acquérir pour quelques francs un exemplaire de poche et, après une période d'initiation systématique, tous l'utilisent aujourd'hui avec une habileté étonnante à cet âge. L'intérêt qu'ils manifestent à s'en servir et le profit qu'ils en retirent sont si évidents que j'ai conseillé à plusieurs maîtresses d'imiter leur collègue. Aucune ne s'y est encore risquée. Espérons que leur hésitation sera levée à la lecture de l'article suivant, tiré d'une publication du Bureau de la recherche pédagogique du DIP neuchâtelois : « A la recherche d'une pédagogie de l'orthographe » (1968). J.P.R.

A. Phase de motivation

Au début de la 2e et de la 3e année, les élèves seront pendant quelques jours invités à **prendre contact avec leur dictionnaire.** Ils seront encouragés à le feuilleter, à en regarder les images, à le manipuler librement. On consacrera à cela des fins de leçons ou des moments libres. On autorisera l'enfant à prendre son dictionnaire à la maison pour le faire admirer par les parents.

En bref, on **donnera envie** aux enfants de découvrir et d'employer ce qui deviendra pour eux, instrument de travail.

Puis on procédera à une **observation conduite** du dictionnaire ; le maître fera découvrir que :

a) les mots sont rangés par ordre alphabétique ;
b) les trois premières lettres des mots sont portées au haut des pages ;
c) les mots sont suivis de définitions (qui ne seront d'ailleurs utilisées que plus tard) ;
d) le dictionnaire contient des illustrations en rapport avec certains mots ;
e) **si on découvrait un moyen pratique de repérer un mot, on n'aurait qu'à le copier pour l'écrire juste** ; en résumé, que le dictionnaire montre comment on écrit les mots.

B. Connaissance de l'alphabet

Il s'agit tout d'abord d'enseigner l'alphabet et d'entraîner les élèves à une certaine aisance dans son emploi.

Jeu No 1

On distribue un fiche contenant 26 cases et des cartons portant chacun une lettre de l'alphabet. Faire poser les cartons dans les cases, dans l'ordre alphabétique ou dans l'ordre inverse.

Jeu No 2

Matériel : 26 cartons de 14 sur 20 cm. environ, portant chacun une lettre. Chaque enfant en reçoit un. On appelle une lettre, « N » par exemple. L'enfant concerné se place devant la classe et immédiatement les élèves possédant le « M » et le « O » viennent se ranger à droite et à gauche de l'élève portant le « N ». Ensuite les voisines de « M » et de « O », etc. On obtient ainsi l'alphabet complet à partir du milieu.

Jeu No 3

Chaque élève reçoit un stock de 12 lettres différentes et assorties par élève. Chaque élève placera par ordre alphabétique ces carrés dans les cases de la fiche du jeu No 1.

Jeu No 4

Chaque élève reçoit une lettre dessinée sur un carton. Celui-ci est posé du bon côté contre la table. Au signal de l'institutrice chacun retourne son carton. Le « A » va se placer devant la classe, le « B » suit, etc., et toutes les autres lettres suivent rapidement.

Jeu No 5

Diviser l'alphabet en quatre groupes : A-C, D-I, J-Q, R-Z, qui seront marqués par terre au moyen d'un cercle de craie ou de papier. Demander aux élèves de se placer spontanément dans une des quatre cases au moment où ils retournent le carton qu'ils ont reçu.

Jeu No 6

Chaque élève reçoit un rectangle de carton portant 12 carrés différents contenant chacun deux lettres. Chaque élève découpera ces carrés et les classera par ordre alphabétique.

Jeu No 7

Chaque élève reçoit un rectangle de carton portant 12 carrés différents contenant chacun trois lettres. Chaque élève découpera ces carrés et les classera par ordre alphabétique.

Jeu No 8

Matériel : 26 cartons de 14 sur 20 cm. environ, portant chacun une lettre. Chaque enfant en reçoit un. On écrit un mot au tableau puis on appelle une lettre de ce mot. L'enfant concerné se place devant la classe et immédiatement les élèves possédant les autres lettres du mot viennent se ranger à droite et à gauche de la première.

Jeu No 9

Matériel : 26 cartons de 14 sur 20 cm. environ, portant chacun une lettre de l'alphabet. Chaque enfant en reçoit un. On écrit un mot au tableau. La maîtresse demande les trois premières lettres du mot ; les élèves concernés viennent se placer devant la classe.

Jeu No 10

Donner trois mots commençant par la même lettre ; les ordonner alphabétiquement. Plus tard, augmenter le nombre de mots.

Jeu No 11

Donner trois mots commençant par deux premières lettres semblables ; les ordonner alphabétiquement (exemple : microbe, minet, mille).

Jeu No 12

Même exercice avec plus de mots.

Jeu No 13

Classer alphabétiquement des mots qui commencent par trois lettres semblables : Exemples : marine, mardi, martre, marabout, mari, mare, marche, marbre.

C. Premier maniement du dictionnaire

Jeu No 14

Placer des fils de couleurs différentes aux lettres A, D, J et R. Ecrire un mot au tableau et demander aux enfants entre quels fils se situe le mot.

Jeu No 15

Chercher un mot commençant par une voyelle : a, e, i. (L'enfant doit montrer le mot dans le dictionnaire.)

Jeu No 16

Chercher un mot commençant par une consonne : b, c, d. (L'enfant doit montrer le mot dans le dictionnaire.)

Jeu No 17

Chercher la première page des B, la dernière des N, la dernière des E, la première des O, etc.

Jeu No 18

Chercher des mots commençant par deux lettres figurant en haut des pages comme DE, RO, PI.

Jeu No 19

Même exercice avec des mots commençant par trois lettres figurant en haut des pages comme CHI, MAN.

Jeu No 20

Donner un mot qui s'écrit phonétiquement. Le chercher dans le dictionnaire et faire écrire les trois mots qui précèdent, et les trois mots qui suivent.

Jeu No 21

Chercher dans le dictionnaire un mot à graphie phonétique et dont les deux ou trois premières lettres figurent en haut d'une page.

Phases à respecter

a) ouvrir le dictionnaire dans la bonne partie en s'aidant des fils de couleurs de l'exercice 14 ;
b) se servir comme point de repère des lettres ou syllabes écrites en haut des pages ;
c) après avoir situé le mot à la bonne page, repérer la quatrième lettre et chercher à quelle page le mot doit se trouver dans le groupe des mots commençant par les quatre lettres ;
d) trouver le mot.

Jeu No 22

On colle sur des fiches (grandeur carte postale) une image représentant une personne, un animal ou une chose. Chaque enfant reçoit une fiche différente et cherche le nom désigné par l'image. Il l'écrit sur un papier avec le numéro de la page où se trouve le mot dans le dictionnaire. L'enfant change ensuite de fiche.

Jeu No 23

Voici le jeu des refuges. On désigne quelques endroits dans la classe, refuge No 1, refuge No 2, etc. On donne à chaque élève un mot différent. Le premier qui le trouve dans le dictionnaire (en indiquant la page) se placera dans le premier refuge et avancera de refuge en refuge au fur et à mesure des réponses données justes. On établira ainsi un classement.

Jeu No 24

On peut faire le même jeu en sens inverse. Le premier trouvant le mot se place dans le dernier refuge et remonte vers le premier refuge puis ensuite retourne à sa place au fur et à mesure des réponses trouvées. On arrive aussi à un classement.

Jeu No 25

On donne à chaque élève un dessin (un jardinier par exemple) duquel partent des traits aux différents objets. L'enfant doit chercher le mot désignant l'objet et l'écrire après avoir cherché son orthographe dans le dictionnaire. (Exemple : le râteau, l'arrosoir.)

Jeu No 26

On donne par exemple 6 dessins au tableau et l'enfant doit chercher dans un temps minimum les 6 mots correspondants, avec le numéro de la page du dictionnaire.

Remarque

Progressivement, faire trouver des mots comportant des difficultés graphiques (exemple : man**teau**, **h**aricot) et montrer que le premier chemin suivi n'est pas forcément le bon.

RECHERCHE

Construisez l'école de demain

1970 a vu naître l'**INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES.** Vos associations participent à la direction de cette institution, notamment, par la présence, en son conseil, de deux délégués de la SPR.

L'Institut a lancé une enquête pour définir l'état de la recherche pédagogique en Suisse romande. Des questionnaires ont été adressés aux Départements cantonaux de l'instruction publique ; ils doivent permettre de dresser la liste des recherches achevées de 1968 à 1970 et celle des recherches en cours.

Une question se pose : les départements sont-ils au courant de **TOUTES** les recherches qui se font actuellement dans les classes de la Suisse romande ? Il est probable que ce n'est pas le cas et qu'ainsi des recherches valables entreprises en tel ou tel lieu, par tel collègue ou par tel groupe de collègues, risquent de ne pas arriver à la connaissance de l'IRDP. Pour pallier une telle lacune qui serait regrettable, je prie tous ceux de nos collègues qui tentent des essais, qui pratiquent des méthodes nouvelles, qui emploient des matériels inédits, qui, en un mot, font des recherches, de m'adresser une brève note concernant leurs travaux. Je transmettrai les documents reçus à l'IRDP. Celui-ci, mieux informé, pourra mieux agir et mieux nous aider.

Rappelons l'art. 5 de ses statuts :

L'activité de l'Institut, qui englobe **TOUS LES NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'ÉCOLE ENFANTINE** jusqu'à l'Université et tous les types d'écoles publiques, porte notamment sur les domaines suivants :
— programme, méthodes, moyens et techniques d'enseignement ;
— organisation, structures ;
— problèmes psychopédagogiques et sociologiques ;
— planification et études prospectives ;
— documentation et information.

Cela veut dire que l'activité de l'IRDP doit porter non seulement sur de « grands thèmes », mais aussi sur des aspects plus restreints du travail pédagogique, ceux dont, le plus souvent, est faite la vie quotidienne de l'enseignant.

COMMUNIQUEZ VOS RECHERCHES, VOS ESSAIS, ACHEVÉS OU EN COURS, vous permettrez à l'IRDP de connaître des adresses de spécialistes et de vous épauler.

Envoyez vos informations à la Rédaction de l'Educateur, 1833 **LES AVANTS-SUR-MONTREUX.** Elle constituera le dossier et transmettra.

quelles sont les activités du GRETI ?

LE GRETI

— **rassemble, tient à jour et communique** à ses membres de l'information concernant les techniques d'instruction,

— **organise** des journées d'étude et des stages de formation et de perfectionnement,

— **suscite** la création et la mise au point de matériels d'enseignement,

— **contrôle** scientifiquement la validité de ces techniques et de ces matériels,

— **prépare** les enseignants à leur utilisation,

— **coordonne** les travaux entrepris en Suisse romande et se tient au courant des travaux menés à bien à l'étranger,

— **publie** un bulletin (4 numéros par an) contenant

des articles scientifiques,
des rapports d'expérimentations,
des comptes rendus de stages, colloques, séminaires et journées d'information,
l'état des recherches en cours,
des références bibliographiques,
les rapports des commissions du GRETI :

commission d'information
commission de formation
commission de contrôle

qui fait partie du GRETI ?

font partie du GRETI

des membres collectifs : départements cantonaux de l'Instruction publique - services de la recherche pédagogique - écoles normales - écoles publiques et privées - facultés et instituts universitaires - écoles techniques et professionnelles - centres de formation du personnel de l'industrie et du commerce - entreprises industrielles et commerciales - administrations publiques (PTT - CFF etc.)

des membres individuels : éducateurs - instituteurs - professeurs - chercheurs - chefs du personnel - industriels - commerçants

Le GRETI unit

tous ceux qui ont intérêt à étudier sérieusement et à promouvoir les techniques d'instruction de notre temps

GRETI

groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

2, chemin des Allinges
1006 Lausanne
✆ (021) 27 91 59

CCP 10-7404

association au sens de l'article 60 du Code civil suisse

Cotisations annuelles

membre individuel	Fr. 20.—
membres collectifs	
a) écoles dépendant d'un DIP associations à but non lucratif	Fr. 100.—
b) entreprises associations à but lucratif	Fr. 200.—

(abonnement à la revue trimestrielle « **Techniques d'instruction** » compris)

Calendrier 1971

JANVIER

△ *Jeudi 21 janvier, à Lausanne*

La méthode heuristique, méthode de créativité ou stimulation scientifique de l'imagination.

△ *Samedi 30 janvier, à Neuchâtel*

Les problèmes techniques et pédagogiques posés par l'introduction des laboratoires de langues.

FÉVRIER

△ *Samedi 20 février, à Neuchâtel*

Assemblée générale, suivie d'une journée d'étude : **Vues prospectives sur l'éducation permanente en Suisse.**

MARS

△ *Samedi 6 mars, à Neuchâtel*

La TV qu'est-ce ? Gadget ou technique d'enseignement efficace. Tous les enseignants sont concernés.

AVRIL

○ *5 - 7 avril, à Neuchâtel*

19e colloque de l'Association internationale de pédagogie expérimentale de langue française organisé avec le concours du GRETI et de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP).
Techniques éducationnelles et recherche pédagogique.

△ *15 - 16 avril, à Genève*

28es journées d'information de l'ASPA. préparées en collaboration avec le GRETI
Informatique et enseignement.

△ *Samedi 24 avril, à Bienne*

Pédagogie non directive et techniques de groupe.

MAI

△ *Samedi 8 mai, à Lausanne*

La place de la grammaire dans l'enseignement du français, langue maternelle.

○ *14 - 15 mai, à Montreux*

AVENIR ET FORMATION II. La Suisse au devant de l'éducation permanente.

JUIN

□ *7 - 11 juin, Institut de psychologie, Neuchâtel*

12e séminaire d'**initiation à l'enseignement programmé.**

JUILLET

□ *5 - 17 juillet*

SÉMINAIRES DE FORMATION.

1. **Enseignement programmé**
   1.1. Initiation (8-10 juillet)
   1.2. Travaux pratiques (12-17 juillet)
   1.3. Enseignement programmé et enseignement assisté par ordinateur (12-17 juillet).
2. **La télévision d'enseignement**
   2.1. Préséminaire, introduction à la TVCF (8-10 juillet)
   2.2. Séminaires, applications pédagogiques (12-17 juillet).
3. **Spécificité des moyens audio-visuels** (12-16 juillet).
4. **L'enseignement du cinéma** (12-16 juillet).
5. **L'utilisation du magnétophone dans l'enseignement** (5-9 juillet).

6. **Problèmes de grammaire française.** L'enseignement au degré élémentaire (7-9 juillet).
7. **Sensibilisation à la vie de groupe** (5-10 juillet).
8. **Pédagogie non-directive et techniques de groupes** (12-17 juillet).
9. **Moyens d'évaluation dans l'enseignement** (5-10 juillet).
10. **Les techniques d'administration et de supervision scolaires** (13-17 juillet).

SEPTEMBRE

△ *Jeudi 16 septembre*

Les centres de formation professionnelle à l'intérieur de l'entreprise.

OCTOBRE

△ *Samedi 2 octobre, à Lausanne*

Pour un renouvellement de l'enseignement de l'histoire au niveau moyen.

△ *Samedi 9 octobre, à Yverdon*

Conditions d'utilisation de l'**enseignement assisté par ordinateur.**
Présentation d'expériences.

NOVEMBRE

○ *11 - 13 novembre*

Quand commencer l'apprentissage d'une langue vivante ? Le bilinguisme, les problèmes psychologiques et pédagogiques.

□ *25 - 27 novembre*

Analyse des objectifs de l'enseignement.

△ = journée d'étude.
○ = colloque.
□ = séminaire de formation.

machines à enseigner...
laboratoires de langues...
moyens audio-visuels...
enseignement programmé...
pédagogie cybernétique...
etc.

De la maîtrise de ces techniques et de ces moyens

par l'homme et pour l'homme

dépendent dès aujourd'hui la qualité et l'efficacité de l'enseignement professé à tous les degrés, de la petite enfance à l'âge adulte, à l'école et dans le cadre de l'entreprise.

Eduquer

Instruire

Former

les élèves
les étudiants
les apprentis
les ouvriers
les employés
les cadres

de manière efficace et continue
est aujourd'hui tâche première

Pour l'accomplir, le recours à des
techniques d'instruction
s'avère indispensable

Quelles techniques employer ?
avec quels élèves ?
dans quelles circonstances ?
avec quelles chances de profit ?

— autant de questions auxquelles le

GRETI

groupe romand pour l'étude
des techniques d'instruction

tente de donner des réponses utiles

le GRETI est à votre service
il compte sur vous
vous aussi, devenez membre du GRETI

A retourner

GRETI

groupe romand pour l'étude
des techniques d'instruction

2, chemin des Allinges

1006 LAUSANNE

souligner ce qui convient

Je, soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nom .....

Prénom(s) .....

Adresse complète .....

.....

Entreprise / école .....

— désire recevoir des renseignements complémentaires sur les activités du GRETI

— demande à adhérer au GRETI en qualité de — membre individuel — membre collectif

....., le .....

Signature : .....

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La lecture du mois...

COMMUNICATION

Chers collègues,

Depuis plus de 10 ans, notre collègue Charles Cornuz a assumé l'expédition de nos feuillets dans tous les azimuts de la Suisse romande, après avoir été le promoteur de notre groupe de travail. Hélas ! tout a une fin, et ce consciencieux administrateur tient aujourd'hui à être déchargé de sa tâche. Nous ne ferons pas ici son panégyrique — sa modestie en souffrirait — mais nous tenons à lui dire, au moment où il rentre dans le rang, combien nous avons apprécié le dévouement et la ponctualité avec lesquels il s'est acquitté de son travail.

C'est à **Jean-Pierre Duperrex, ch. de la Tour-Grise 25, 1007 LAUSANNE,** que vous ferez part désormais de vos critiques et, éventuellement, de vos encouragements. C'est à lui également que vous passerez vos commandes.

Ce changement d'administrateur a incité le groupe à repenser son système de parution et de distribution, et à y apporter les modifications suivantes :

1. **Nous ferons dorénavant paraître un texte régulièrement au début de chaque mois, sans tenir compte des possibilités de publication dans l'« Educateur ». Chaque texte sera envoyé à tous nos abonnés.**
2. **Les textes seront publiés dans l'« Educateur » selon les disponibilités du journal, dont le rédacteur est astreint à de multiples servitudes.**
3. **Les collègues qui, par négligence ou parfois mauvaise volonté — ils sont très rares heureusement — n'acquittent pas régulièrement leur écot, seront à l'avenir biffés de notre liste.**
4. **Vos remarques, vos désirs, vos critiques sont toujours les bienvenues, et nous aident à vous présenter un outil de travail que nous voudrions utile et efficace.**
5. **Nous nous sommes vus dans l'obligation d'augmenter nos tarifs, victimes que nous sommes nous aussi de la hausse des prix.**
   Dorénavant nos feuillets seront facturés : 10 ct. pièce + frais d'envoi, à nos abonnés. 15 ct. pièce + frais d'envoi aux acheteurs occasionnels.

Avec nos meilleurs vœux pour une bonne année 1971.

Groupe de français SPV.

« ... Il était une fois un petit prince qui habitait une planète à peine plus grande que lui, et qui avait besoin d'un ami... »

C'est alors qu'apparut le renard :
— Bonjour, dit le renard.
— Bonjour, répondit poliment le petit prince, qui se retourna mais ne vit rien.
— Je suis là, dit la voix, sous le pommier...
— Qui est-tu ? dit le petit prince. Tu es bien joli...
— Je suis un renard, dit le renard.
— Viens jouer avec moi, lui proposa le petit prince. Je suis tellement triste...
— Je ne puis pas jouer avec toi, dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé.
— Ah ! pardon, fit le petit prince.
Mais, après réflexion, il ajouta :
— Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?
— Tu n'es pas d'ici, dit le renard, que cherches-tu ?
— Je cherche les hommes, dit le petit prince. Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?
— Les hommes, dit le renard, ils ont des fusils et ils chassent. C'est bien gênant ! Ils élèvent aussi des poules. C'est leur seul intérêt. Tu cherches des poules ?
— Non, dit le petit prince. Je cherche des amis. Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?
— C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens »...
— Créer des liens ?
— Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...
...Le renard se tut et regarda longtemps le petit prince :
— S'il te plaît, apprivoise-moi, dit-il.
— Je veux bien, répondit le petit prince, mais je n'ai pas beaucoup de temps. J'ai des amis à découvrir et beaucoup de choses à connaître.
— On ne connaît bien que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi !

Antoine de Saint-Exupéry
Le petit prince — Gallimard

LIGNES 1 à 9

1 Quels personnages animent cette histoire ?

2 Lequel est triste ? peux-tu expliquer pourquoi ?

3 Le renard aime-t-il les hommes ? pourquoi ?

4 Pourtant, il s'intéresse à eux ; explique !

LIGNES 10 à 23

5 Lequel des deux personnages cherche à influencer l'autre ?

6 De quel mot le petit prince ne comprend-il pas le sens ?

7 Cherche ce sens dans le dictionnaire. Quelle explication en donne le texte ? Compare...

LIGNES 24 à 31

8 A la ligne 26, le petit prince nous montre qu'il n'a pas encore bien compris ce que voulait dire le renard. Quels mots le prouvent ?

9 Dans sa nouvelle explication, le renard reprend le même mot ; copie la phrase où il l'utilise.

10 Manquant de temps, que font alors les hommes ?

11 Comment le renard conclut-il son raisonnement ?

ENSEMBLE DU TEXTE

12 Remplace le « apprivoise-moi » de la fin du texte en donnant deux conseils montrant que tu as compris les explications du renard : « Si tu veux des amis, mets-y ...et crée...

13 Dresse un court portrait de chaque personnage, en choisissant parmi les qualificatifs suivants : enjoué — malhonnête — joli — gigantesque — triste — sociable — indifférent — égoïste — minuscule — étranger — laid — raisonnable — renfermé — poli — indigène — pressé — curieux. — ... —

14 Si nous en croyons l'auteur, quelles sont les conditions d'une vraie amitié. Choisis : a) Il faut offrir beaucoup de cadeaux. b) L'amitié naît en coup de foudre. c) L'amitié est faite du don de soi. d) On doit rester indépendant de ses amis. e) Nos amis ne se distinguent en rien des autres voisins. f) L'amitié s'élabore lentement. g) De vrais amis ont besoin l'un de l'autre. h) Un ami est un être à part.

QUELQUES SUGGESTIONS

Ce fragment de Saint-Exupéry se prête, par son vocabulaire très simple, à une étude dès la 3e année.

Pour notre part, nous l'avons fouillé en quatre «moments», selon le plan de travail suivant :

1. Survol du texte. Recherche individuelle des réponses aux questions 1 et 2. Etude des lignes 1 à 9.
2. Le sens du mot « apprivoiser » : (lignes 10 à 23). Recherche individuelle des réponses aux questions 3 à 7.
   On pourrait clore cette leçon en lisant le fragment dans lequel le renard (Saint-Exupéry) s'explique sur le sens de « apprivoiser » (voir ci-dessous).
3. Pour se faire des amis, il faut **du temps**. Les hommes du XXe siècle « n'ont plus le temps de rien » ! Ramuz ne le dénonçait-il pas aussi ? Questions préparatoires 8 à 11. Etude de la fin du morceau.
4. Questions 12 à 14. Essai de synthèse. Les hommes se leurrent sur la qualité des amitiés faciles créées à la faveur d'une première rencontre. Mettre en évidence la différence entre ce que nos élèves appellent facilement « un copain » et un ami véritable.
   Pour conclure, lire le deuxième fragment ci-dessous.

En cette reprise d'activité scolaire, n'y aurait-il pas lieu de transposer ce texte dans la vie de la classe ? Créer des liens demande de chacun de nous un effort. Que puis-je faire, moi, petit élève, pour que mes « camarades » deviennent vraiment **des amis** ?

Que signifie « apprivoiser » ?

... Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je connaîtrai un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, comme une musique. Et puis regarde ! Tu vois, là-bas, les champs de blé ? Je ne mange pas de pain. Le blé pour moi est inutile. Les champs de blé ne me rappellent rien. Et ça, c'est triste ! Mais tu as des cheveux couleur d'or. Alors, ce sera merveilleux, quand tu m'auras apprivoisé ! Le blé, qui est doré, me fera souvenir de toi. Et j'aimerai le bruit du vent dans le blé...

***

... Que faut-il faire, dit le petit prince ?

— Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'asseoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le language est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près...

Le lendemain revint le petit prince.

— Il eût mieux valu venir à la même heure, dit le renard. Si tu viens, par exemple à quatre heures de l'après-midi, dès trois heures je commencerai d'être heureux. Plus l'heure avancera, plus je me sentirai heureux. A quatre heures, déjà, je m'agiterai et m'inquiéterai ; je découvrirai le prix du bonheur ! Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur...

VOCABULAIRE. LE VERBE APPRIVOISER

Il est formé d'**un préfixe** « ad » (vers), transformé ici en « ap », et du **radical** « privus » (spécial, personnel). Littéralement, qui conduit deux personnes l'une vers l'autre. Sur ce modèle, construis des verbes qui signifient : rendre (aller **vers** ce qui est) pauvre, pointu, profond ; porter vers..., poser sur, estimer le prix juste, soutenir en partant de la base (podium).

Le préfixe « ad » devient « a » dans la construction des verbes suivants : rendre plat, plan ; donner la paix, inspirer la pitié.

Ecris une courte phrase avec chaque verbe.

RÉDACTION

Ce texte peut donner également l'occasion au maître d'aborder l'étude du discours direct. Dans sa forme tout d'abord. Ensuite, dans une recherche de toutes les manières possibles de remplacer le verbe « dire » : répondre, répliquer, rétorquer, remarquer, etc., et des nuances de sens que cela implique.

Avec de jeunes élèves, une jolie imitation : maman fait ses emplettes.

FORMATION CONTINUE Vaud

Et passons la monnaie !

« Le corps enseignant vaudois a eu l'occasion de prouver à maintes reprises son intérêt pour la formation continue d'une part, et pour une harmonisation scolaire indispensable d'autre part », lit-on dans la circulaire que nous a fait parvenir le Comité d'action vaudois « Le Pâquier ».

Le membre du corps enseignant vaudois que je suis appuie sans réserve l'attitude rappelée plus haut et se réjouit de la réalisation d'un centre de rencontres et de formation au Pâquier. Poursuivant ma lecture, j'apprends que le comité susdit escompte avec certitude que l'appel à une contribution volontaire rencontrera dans nos rangs un écho particulièrement favorable. J'espère qu'il sera profondément déçu. Sans y croire, du reste, car peu porté à prendre mes désirs pour des réalités.

Au nom de quels arguments les promoteurs de l'action 1/1000 du salaire annuel sollicitent-ils notre porte-monnaie ? S'il s'agit de prouver notre intérêt pour les buts visés par le Centre du Pâquier, dépensons sans compter notre matière grise, pas notre argent. Nous bénéficierons de salles fonctionnelles, d'un cadre agréable. J'ajoute que nous aurons certainement l'occasion d'apprendre là-bas une foule de choses et de nouer des contacts enrichissants. Mais le Centre du Pâquier sera-t-il construit pour l'agrément des enseignants ? Non.

Sans vouloir minimiser le profit personnel que chacun d'entre nous retirera d'un stage en Gruyère, je prétends que le but de cette réalisation est l'amélioration de l'école. Le Pâquier sera un instrument de travail et non un hôtel de vacances. Pourquoi une formation continue ? Pour que l'enseignant reste à la hauteur de sa tâche. Pourquoi une harmonisation qualifiée d'indispensable ? Pour que l'école remplisse encore mieux sa mission.

Or, éduquer la jeunesse ne relève pas de l'institution de charité, collecte à l'appui. C'est le DEVOIR d'une société qui se prétend évoluée. Une telle société doit consentir aux sacrifices financiers que nécessite l'accomplissement de ce devoir.

Je n'ergote pas sur la somme qu'on nous prie de verser. Fauché pour fauché, je n'en suis plus à 20 francs près (que je ne verserai pas, de toute façon !). C'est le principe que je n'admets pas. De qui se moque-t-on ? Une compagnie d'assurance qui change le mobilier de ses bureaux demande-t-elle à ses employés de participer à la dépense, sous prétexte qu'on améliore ainsi leurs conditions de travail ? Le patron d'un atelier de mécanique qui fait l'acquisition d'un nouveau tour demande-t-il au tourneur de participer à la dépense, sous prétexte que ce dernier a à sa disposition un meilleur instrument de travail ? Dans l'un et l'autre cas il ferait beau voir ! Il n'y a que les enseignants pour accepter de tels marchés.

Pour le représentant, la voiture est un instrument de travail. La maison la lui fournit ou lui rembourse les frais s'il utilise son propre véhicule dans l'exercice de sa profession. On ne demande pas à la dactylo de payer sa machine à écrire.

Le Centre du Pâquier est UN INSTRUMENT DE TRAVAIL QUE nous n'avons pas à payer !

Jean-Jacques Ambresin.

Le Pâquier une nécessité absolue

Le financement même partiel du complexe du « Pâquier » par les enseignants posait en effet une question de principe qui n'a pas échappé à notre correspondant, pas plus qu'au Comité central de la SPV qui, dans son bulletin de presse d'octobre 1969, écrivait « Quel autre patron que l'Etat peut-il donc se targuer d'une formation continue organisée par les employés... sans espoir de préparer ainsi une promotion ultérieure ? » Merci à notre collègue J.-J. Ambresin d'évoquer ce problème. Son article nous donne l'occasion d'apporter quelques précisions à la circulaire du Comité d'action vaudois « Le Pâquier ».

Les autorités sont conscientes de leur devoir à l'égard de la formation continue ; elles en parlent même avec éloquence. Aucune initiative concrète et de portée générale comparable au « Pâquier » n'est cependant envisagée, à notre connaissance. Les enseignants doivent-ils eux aussi se contenter de mots (voir Congrès SPR 1970) ou au contraire passer à l'action ? Devant l'immobilisme officiel, nous pensons qu'ils ont raison de payer de leurs personnes et... de leur porte-monnaie. Ils montrent ainsi à l'opinion et aux responsables de l'instruction publique l'importance qu'ils attachent à un recyclage régulier. Ils affirment l'urgente nécessité de passer à des réalisations sans tergiverser davantage.

Les statuts actuels de la SPV (article 2, lettre d) fixent parmi les buts assignés à notre association : « Perfectionner la culture générale et professionnelle du corps enseignant primaire vaudois ». Notre société comme d'autres d'ailleurs, organise depuis longtemps des stages de perfectionnement à l'intention de ses membres et à leur frais. La construction du « Pâquier » tend à faciliter la tâche des organisateurs de cours et à permettre aux participants de travailler dans des conditions optima.

« Les enseignants romands et leurs associations professionnelles assumeront leur éducation permanente et en seront les artisans » (rapport du Congrès de La Chaux-de-Fonds, page 40). Comment garantir plus efficacement ce droit qu'en créant l'organisme destiné à promouvoir la formation continue, en le justifiant par une réalisation concrète rendue possible grâce au versement initial des maîtres concernés, en établissant des statuts qui assurent l'influence prépondérante des enseignants tout en reconnaissant une représentation équitable aux délégués de l'Etat ?

Le projet du « Pâquier » a posé en outre avec acuité la question des congés indispensables aux maîtres pour suivre les cours. Une utilisation durant onze mois est en effet indispensable à l'équilibre financier annuel du centre. La réaction favorable des divers départements de l'instruction publique consultés, la pratique qui s'ensuivra sont donc un premier pas important vers une libéralisation du régime des congés destinés au perfectionnement professionnel du corps enseignant.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler le plan de financement établi par les initiateurs d'un projet devisé 6 308 000 fr. Il prévoit des subsides très importants des collectivités publiques. Les enseignants ne prennent à leur charge que le dixième du coût total, soit la somme correspondant à l'achat du terrain et aux études et travaux de l'architecte.

CONCLUSIONS

En aidant à la réalisation du « Pâquier », les enseignants affirment :

— leur conviction qu'une formation continue est indispensable,

— leur droit à en assumer la responsabilité,

— la nécessité de réalisations immédiates.

NOUS NOUS PERMETTONS DONC D'INSISTER AUPRÈS DE NOS COLLÈGUES QUI NE S'EN SERAIENT PAS ENCORE ACQUITTÉS POUR QU'ILS VERSENT SANS TARDER LA SOMME DE 25 FR. (équivalent approximatif d'un millième du traitement annuel) **QUI LEUR A ÉTÉ DEMANDÉE AU COMPTE DE CHÈQUE POSTAL DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE No 10-2226.**

Le Comité central de la SPV.

DÉTENTE

Langage et économie

Une des modifications du langage actuel consistera dans le raccourcissement des mots.

(Soit dit sans vouloir décourager M. Jean Barrès, le vaillant réformiste de l'orthographe, et quelques grammairiens résolus à porter la pioche dans notre broussailleuse et vermoulue syntaxe.) [1]

Les mots en effet, sont, pour la plupart infiniment trop longs : un bon 25 pour cent des syllabes pourrait être supprimé sans que la clarté du langage y perde quoi que ce soit.

Et le vrai Néologue, c'est le peuple, le spirituel peuple qui dit : **fortifs, sergot, cipal, consomme, occase, apéro, métro, proprio, Fol-Dram, bat d'Aff,** etc. etc. au lieu de **fortifications, sergent de ville, garde municipal, consommation, occasion, apéritif, métropolitain, propriétaire, Folies-Dramatiques, bataillons d'Afrique,** etc., etc.

En esquissant au passage, la question de l'orthographe simplifiée et, entre autres, de la suppression dans l'écriture de l'**e muet,** M. Léon Bollack nous offre le petit calcul suivant :

« Si l'on admet que les quarante millions de Français n'écrivent chacun que dix **e muets** par jour, et qu'il faille une seconde pour écrire ou composer chaque lettre inutile, ce sont quatre cent millions de secondes perdues quotidiennement, soit plus de six millions de minutes, soit cent mille heures.

En esquissant au passage, la question de l'orthographe c'est exactement comme si la France perdait chaque année dix-huit millions de francs !

» Si l'on ajoute à ce calcul le prix de l'encre et du papier gâché inutilement, l'on arriverait au revenu d'un capital de près d'un milliard. »

Un milliard ! Vous avez bien lu !

Rien que pour l'emploi de l'**e muet.**

Que serait-ce si nos calculs portaient non pas sur de simples lettres, mais des syllabes entières !

P.L.M. par exemple, au lieu de **Compagnie du Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée,** soit une économie d'une soixantaine de lettres !

Rien que pour une expression !

Mais c'est là, chers amis, question méritant qu'on y revienne et qu'on la traite à fond.

Alphonse Allais.

[1] Connaissez-vous à ce propos, ce délicieux cas de conscience grammaticale : Doit-on écrire **la maison que j'ai eue à vendre** ou **la maison que j'ai eu à vendre ?** Cela dépend, ergote le grave M. Boniface. On peut l'écrire de deux façons, selon que c'est le propriétaire ou le notaire qui parle. Dans le premier cas, M. Vautour **avait eue une maison à vendre ;** dans le second, le tabellion **avait eu une maison à vendre.**

Notre jeu

DE QUELLE PUBLICATION MORALE L'EXTRAIT SUIVANT EST-IL TIRÉ ?

L'ALCOOL

SES EFFETS

Une petite quantité d'alcool diminue notablement la sensibilité de nos cinq sens. Le contrôle musculaire se relâche, le temps de réaction devient plus long (c'est-à-dire qu'on réagit moins vite). On constate également un appauvrissement de l'imagination, de la créativité et du sens critique. De plus, la puissance sexuelle diminue, même si le désir augmente.

Si l'on absorbe rapidement une grande quantité d'alcool, par exemple si l'on boit d'un seul coup une demi-bouteille d'alcool fort, l'empoisonnement peut être assez violent pour provoquer immédiatement la mort. S'il y a des adultes qui peuvent accomplir cet exploit stupide sans risquer la mort, c'est tout simplement parce qu'ils boivent beaucoup et depuis longtemps et parce que leur organisme est accoutumé à l'alcool.

Le Petit Livre rouge des Ecoliers. Dans cet opuscule, le pire côtoie des remarques empreintes de bon sens, voire même des remarques d'ordre pédagogique que nous devrions avoir sans cesse présentes à l'esprit.

PROBLÈMES CORPORATIFS Neuchâtel

Assemblée générale trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise

Boudry — salle de spectacles

MERCREDI 20 JANVIER 1971

8 h. Assemblée générale annuelle de la Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique.

9 h. **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRISANNUELLE SPN.**

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er avril 1970.*
3. *Rapport de gestion et d'intentions du comité central*
4. *Remise du Prix pédagogique.*
5. *Proclamation des membres honoraires.*
6. *Nominations*
   a) *du président du comité central de la SPN.*
   b) *du président des assemblées générales.*
   c) *des représentants de la SPN à l'assemblée des délégués de la SPR et de leurs suppléants.*
7. *Débats-discussions sur*
   — *la coordination scolaire et ses implications dans le canton de Neuchâtel et en Suisse romande.*
   — *l'avenir et l'évolution de la section préprofessionnelle.*
8. *Divers.*

La séance du matin sera interrompue à 10 h. 15 (probablement après le point 6 de l'ordre du jour). Une séance de relevée est prévue l'après-midi à 14 h. 30.

10 h. 45 **« DIS-MOI CE QUE TU CHANTES... JE TE DIRAI QUI TU ES ! »**
ou chansons de grands personnages connus pour tout autre chose que pour avoir fait des chansons, et quelques critiques qui s'ensuivent... par le

TRIO CHANTECLAIR
Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros ;
Grand Prix de l'Académie du Disque Français.

12 h. 45 Déjeuner

14 h. 30 Séance de relevée.

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHÂTELOISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRISANNUELLE DU 20 JANVIER 1970, A BOUDRY

« La chose la plus difficile qui ait jamais été demandée à un être humain est d'accepter de toujours changer afin de mieux se transformer perpétuellement en soi-même ».
Samuel Roller
Préface d' «Education permanente des enseignants ». Rapport du Congrès SPR 1970.

I. S'INTERROGER OU PARTICIPER ?

Transformation perpétuelle... Aujourd'hui, en pédagogie, les données d'hier ne sont plus valables. L'école est mise en question : « L'école est par excellence un atelier de stérilisation. On lui donne des enfants normaux ; elle s'efforce d'en faire des hommes retardés. Elle met tout son soin à émousser le dard de la vie. A la liqueur d'enfance, elle mêle le jus de la sénilité » écrit Edmond Gillard.

L'école ? L'enseignant ? L'association professionnelle ? S'interroger ?

Nous vivons aujourd'hui dans un monde différent de celui d'hier et qui sera dépassé par celui de demain. Dans ce mouvement, toute organisation doit savoir périodiquement s'arrêter quelques instants pour considérer le chemin parcouru. Cet arrêt doit simultanément permettre d'envisager l'avenir.

Mais cette halte doit aussi engager ses membres à apporter les correctifs nécessaires à son évolution. L'assemblée générale trisannuelle est donc, pour chacun, l'occasion d'exprimer à l'organisme directeur de notre association, le Comité central, son approbation ou sa désapprobation pour sa gestion et pour les lignes directrices qu'il suit.

Définissons les axes sur lesquels s'appuie la « politique » menée par le Comité central de la SPN :

— jouer la carte de la participation dans ses échanges avec le Département de l'instruction publique en étant conscient de la lourde responsabilité engagée dans cette nouvelle forme de relations d'ordre collectif.

— transmettre à l'autorité cantonale, par l'intermédiaire de nos représentants, sur toute option fondamentale, le point de vue de l'ensemble de nos membres et non pas des opinions individuelles.

— précéder, tant que cela est possible, l'événement.

— établir, au nom du corps enseignant des degrés de l'enseignement primaire et préprofessionnel, des relations avec tous les partenaires de l'école.

Dans cette époque de grandes mutations, un rôle nouveau échoit à notre association : celui d'être désormais co-responsable de l'évolution de l'école.

La SPN veut assumer cette mission nouvelle, car elle lui

donne — et par conséquent à chacun de ses membres — une dimension nouvelle.

Il importe maintenant de cesser de nous interroger, et de nous montrer capables, malgré nos diverses tendances et notre individualisme inné, d'assumer d'importantes responsabilités certes, mais aussi de remettre en valeur notre profession.

II. GESTION

1. Renseignements d'ordre statistique

Effectif des membres actifs au 1er janvier 1969	: 496
Effectif des membres actifs au 1er janvier 1970	: 518
Effectif des membres actifs au 1er janvier 1971	: 507
Nombre de membres affiliés à la VPOD	: 310
Nombre de membres non affiliés à la VPOD	: 197
Nombre de séances du Comité central	: 10
Nombre de conférences des présidents	: 2
Nombre d'assemblées des délégués	: 2
Nombre d'assemblées générales annuelles	: 1
Entrevues avec le chef du Département publique	: 2
Entrevues avec le chef du Service de l'enseignement primaire et préprofessionnel et ses collaborateurs	: 2

2. Interventions du Comité central

auprès du chef du Département de l'instruction publique pour :

— demander d'envisager la création d'une « assurance-accident » en faveur des membres du corps enseignant. Une étude sera entreprise à ce sujet à la suite de notre requête.

— demander la reprise du découpage horaire de l'enseignement, surtout au niveau des classes de 3e et 4e années préprofessionnelles.

— la formation de l'esprit critique chez les jeunes.

— les indemnités de déplacement du corps enseignant lors de séances officielles de travail.

— l'élaboration des épreuves d'examens de fin d'année.

— l'ouvrage « Vitraux et surfaces » de M. Nicoulin et D. Guénot.

— l'intégration des élèves étrangers.

— la date des examens de fin d'année.

— les expériences sur la suppression des devoirs à domicile.

— l'étude du rapport entre la section préprofessionnelle et les écoles professionnelles et techniques.

— demander que le corps enseignant de Boudry puisse être représenté dans la commission de construction d'un collège, face au refus des autorités de la ville de Boudry d'admettre un représentant du corps enseignant. (Sur le plan général, M. F. Jeanneret, chef du DIP, estime que la collaboration des enseignants, principaux utilisateurs des locaux, doit être assurée chaque fois qu'il s'agit d'élaborer un projet de construction scolaire).

— le remercier d'avoir introduit la période de 45 minutes dans les degrés primaire et préprofessionnel de l'enseignement et exprimer la vive satisfaction du corps enseignant.

— lui demander d'intervenir auprès de la Commission scolaire du Cescole à Colombier après la mise au concours d'un poste de sous-directeur avec comme exigence une licence.

Le Comité central a été appelé à intervenir de nombreuses fois, ici et là, pour défendre tel ou tel de nos membres en butte à des difficultés avec telle ou telle autorité ou tel ou tel organisme. Ces interventions revêtant un caractère personnel, nous ne les mentionnerons pas ici.

3. Relations

Avec le Département de l'instruction publique

Le dialogue permanent établi avec le Département de l'instruction publique est empreint de courtoisie et de respect réciproques. Il convient de remercier tous les collaborateurs du Département qui manifestent à l'égard de notre association une grande disponibilité et qui sont toujours prêts à nous donner le renseignement voire le ou les rapports dont nous avons besoin.

Il est aussi nécessaire de souligner que si les relations que nous entretenons en tant que seul interlocuteur reconnu et valable des corps enseignants primaire et préprofessionnel sont excellents, cela ne signifie pas que nos points de vue et ceux du DIP soient toujours identiques. Nous nous expliquons, s'il le faut, avec beaucoup de franchise mais aussi avec compréhension de part et d'autre.

Actuellement, notre association est représentée par cinquante-cinq collègues dans des commissions ou groupes de travail désignés par le Département de l'instruction publique, ce qui démontre que la participation n'est plus un vain mot. « L'Educateur » a récemment publié l'état nominatif de nos délégations. Nous n'y reviendrons donc pas.

Avec l'Ecole normale cantonale

Dans un esprit de sincère collaboration, M. Jean-Michel Zaugg, directeur de l'Ecole normale cantonale a demandé à notre association de désigner des membres dans les jurys des examens de pédagogie, psychologie, français, méthodologie du français et méthodologie de l'arithmétique.

Dans le même esprit, nous avons renoué avec une tradition qui avait été abandonnée. Le directeur de l'Ecole normale a eu l'amabilité d'accepter de mettre à notre disposition la volée de normaliens arrivant au terme de leurs

KAFA
Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre
KAFA
soulage rapidement.
Maux de tête – Névralgies
Refroidissements – Maux de dents
Rhumatismes – Lumbagos
Sciatiques – Règles douloureuses

études afin que nous puissions les informer des activités et des raisons d'être de la Société pédagogique neuchâteloise, de la Société pédagogique romande et de la Fédération suisse des services publics (VPOD).

Avec les organes de la VPOD : vers une revalorisation des traitements

Le Cartel cantonal VPOD groupe les délégués des sections VPOD dont les membres dépendent de l'Etat de Neuchâtel ou des communes. Ces sections sont : administration cantonale, société des cantonniers neuchâtelois, personnel de l'Hôpital psychiatrique de Perreux, Syndicat neuchâtelois des corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur, et Société pédagogique neuchâteloise.

Cette année, le cartel a présenté une requête au Conseil d'Etat destiné à améliorer les conditions de rémunération des titulaires des fonctions publiques.

Le cartel estime qu'il est nécessaire de rechercher un système de rémunération moderne, qui tienne compte non seulement de la situation actuelle, mais aussi de l'évolution future et qui en même temps permette d'englober un certain nombre d'éléments qui ont été jusqu'ici laissés de côté.

Dès lors, sur ce plan, on peut s'attendre à une très intense activité lors de ces prochaines années et l'appui technique du secrétariat romand VPOD de Lausanne nous sera très précieux.

Avec les autres associations d'enseignants

En 1970, la Société pédagogique neuchâteloise a profité d'établir des relations avec la plupart des associations d'enseignants primaires, secondaires ou spécialisées de notre canton.

En raison des moyens administratifs à notre disposition, il nous appartient d'être, bien souvent, l'association appelée à prendre les initiatives et à les mener à chef : ce fut notamment le cas dans l'appui financier apporté au Centre de formation et de rencontres du corps enseignant suisse prévu au Pâquier (FR).

Avec la Société pédagogique romande

Le Comité central suit, grâce à son délégué, l'activité du comité central SPR.

Nous portons une attention particulière à l'évolution des structures de notre association faîtière. Notre délégation à l'assemblée des délégués de la SPR est intervenue déjà, à maintes reprises, pour que la Société pédagogique romande devienne une organisation plus efficace, fédérée dans le cadre de l'Union syndicale suisse.

En 1970, la ville de La Chaux-de-Fonds a eu le privilège d'accueillir le Congrès quadriennal de la SPR. Les débats de cette importante assemblée pédagogique auraient pu être suivis par de plus nombreux membres de notre association. Ils laisseront cependant à ceux qui les ont suivis une impression qui ne s'effacera pas.

Le comité d'organisation du Congrès doit être remercié de son intense travail et de sa parfaite gestion.

Enfin, au moment ou le Bureau neuchâtelois du comité central de la Société pédagogique romande formé de Jean John, président, Georges Bobillier et Claude Grandjean, vice-présidents et Mme Blanche-A. Girard, secrétaire passe la main à une équipe de collègues genevois, il convient d'adresser à ces collègues nos vifs remerciements pour l'excellent travail qu'ils ont effectué.

Rappelons qu'au cours des quatre dernières années, la Société pédagogique romande s'est agrandie en accueillant les sociétés pédagogiques fribourgeoise et valaisanne, qu'elle a été reconnue comme l'interlocuteur valable de la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, qu'elle a esquissé ses nouvelles structures.

Bilan donc extrêmement positif

Avec les organes de la SPN

Les commissions propres à notre association travaillent à un bon rythme. La Commission pédagogique nous fournit des rapports toujours très bien établis. Une consultation du corps enseignant relative à l'âge d'entrée à l'école a été mise à disposition de la Commission cantonale de coordination scolaire qui a adopté des thèses très proches de nos propositions. Elle s'est aussi préoccupée de l'intégration des élèves étrangers dans nos classes et des devoirs surveillés. Elle nous permet de dégager les options que nous voulons défendre.

La commission « point global sur la réforme » a établi un questionnaire fouillé dont toutes les tendances n'ont pas encore été dégagées. Le groupe de travail « Mathématique moderne » a déposé un intéressant rapport.

Enfin, la commission chargée d'étudier la possibilité de l'affiliation des jardinières d'enfants à la SPN est arrivée au terme de ses travaux. Le 20 novembre 1970, l'assemblée des délégués de la SPN, après avoir pris connaissance du rapport rédigé par cette commission, a donné le mandat au Comité central d'entreprendre une démarche auprès de l'Association neuchâteloise des jardinières d'enfants afin d'établir une relation organique avec la SPN.

Nous entretenons aussi de fréquentes relations avec la Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique, notre sous-section et nous lui savons gré d'établir, chaque année, un intéressant programme de cours ainsi qu'une utile publication.

4. Information, propagande, culture et loisirs

Très absorbé par les affaires corporatives et pédagogiques qu'il doit traiter, le Comité central n'a pas la possibilité de développer davantage la propagande auprès des membres du corps enseignant non affiliés à la SPN et de se soucier de questions d'ordre culturel.

Ce domaine doit être l'affaire des comités de sections qui peuvent, si besoin est, collaborer les uns avec les autres.

Nous demandons cependant à nos membres de se faire à l'occasion agent recruteur et d'engager le ou la collègue de son école non membre de la SPN à adhérer et à soutenir par un effort inlassable toute notre corporation.

Dans le domaine des loisirs, signalons les voyages de printemps et d'automne organisés toujours avec beaucoup de soin par notre collègue Willy Guyot. C'est, pour nous, l'occasion de le remercier.

Ce rapport de gestion n'est qu'un condensé de l'activité déployée par le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise. « L'Educateur » publie, chaque quinzaine, l'essentiel des débats du Comité central. Nous ne sommes donc pas revenus sur tel ou tel point de détail.

Intentions

Nos intentions ont déjà quelque peu été esquissées dans le préambule du présent rapport.

Nous agirons dans l'esprit défini par les buts de la SPN :

- **développer l'instruction publique ;**
- **perfectionner les aptitudes professionnelles de nos membres ;**
- **assurer la défense de notre profession sur les plans moral et matériel ;**
- **défendre nos membres en cas d'attaques injustifiées ;**
- **entraider ceux qui ont besoin de la SPN ;**
- **défendre les intérêts de nos membres dans la campagne de revalorisation.**

Nous nous engageons, à court terme

- **à administrer la SPN et à répondre dans les délais les plus brefs à la vaste correspondance qui nous attend quotidiennement ;**
- **à augmenter l'effectif de nos membres ;**
- **à maintenir et à affermir les relations que nous entretenons avec les autorités et les associations faîtières, parallèles et spécialisées ;**
- **à être présents, toujours et partout ;**
- **à sauvegarder, dans les circonstances actuelles, l'intégrité et l'originalité de la section préprofessionnelle.**

A long terme, nous tenterons

- **de faire des enseignants romands un réel groupe de pression ;**
- **à poursuivre nos efforts dans le sens d'une coordination scolaire harmonieuse en Suisse romande ;**
- **à défendre l'enfant dans la société.**

L'unité de la SPN restera toujours un de nos soucis majeurs.

COMITÉ CENTRAL SPN

Rapport de la commission pédagogique

Durant l'année écoulée, la CP s'est réunie 4 fois pour examiner les problèmes que lui a posés le CC et une sous-commission de la CP a participé à 3 séances de travail avec MM. M. Calame, chef du bureau cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, et J. Marti, inspecteur.

Les points traités ont été les suivants :

1. Intégration des élèves étrangers dans nos classes.
2. Répartition des matières des programmes de 5e année primaire et de 1re année MP en relation avec les épreuves de connaissances et d'information.
3. Coordination scolaire/limite d'âge pour entrer à l'école.
4. Devoirs surveillés.

Point 1

L'examen de statistiques scolaires, d'enquêtes effectuées auprès des Départements de l'instruction publique des cantons romands et de Berne et auprès des directions d'écoles et des commissions scolaires neuchâteloises a permis à la CP d'analyser la situation actuelle et de proposer un certain nombre de mesures à prendre. Un rapport détaillé à ce sujet a paru dans l'« Educateur » No 5 du 13 février 1970.

Point 2

Après avoir fait en 1969 une analyse détaillée du contenu des épreuves de connaissances et d'information de 5e année primaire et de 1re année MP, de 1964 à 1968, la CP a eu plusieurs entrevues avec les responsables de l'orientation scolaire du DIP afin de mettre au point une répartition des matières des programmes pour ces épreuves et de revoir l'horaire de leur déroulement (en particulier pour celles de 1 MP). Chacun a pu prendre connaissance des résultats de ces travaux dans les bulletins du DIP No 4 et 5 de juin et de septembre 1970.

Point 3

Le printemps passé, le chef du DIP a demandé à la SPN son avis sur l'importante question de la limite d'âge pour entrer à l'école en relation avec tous les problèmes de coordination scolaire. Afin de répondre, la CP a pris l'avis de tous les membres de l'association par voie d'enquête. Son rapport a été publié in extenso dans l'« Educateur » No 19 du 29 mai 1970. Il est maintenant réjouissant de constater que les propositions que nous avons faites ont été largement suivies.

Point 4

Actuellement la CP se préoccupe du « problème des devoirs surveillés ». Dans ce domaine, des expériences sont tentées ici et là par des autorités scolaires locales et les réactions des enseignants à ce sujet paraissent très diverses. Afin de définir la « politique » de notre association, la CP met au point une formule d'enquête qui sera envoyée à tous les membres de la SPN en janvier.

Le président :

P. A. Pélichet

Les Brenets

DOCUMENTS

Miettes d'histoire

Le logement citadin à la Belle Epoque

« Il ne pourra être fait d'habitations dans les sous-sols des maisons qu'à la condition qu'elles soient à l'abri de l'humidité et accessibles à l'air et à la lumière. » Tel est le libellé de l'article 28 du règlement de la police des constructions lausannois en 1881. Le maître d'œuvre applique-t-il le règlement ? C'est selon. De toute façon, entre-t-il beaucoup d'air et de lumière dans un sous-sol ? Guère. Dans le grand bâtiment sis aux numéros 8, 10 et 12, chemin de Montmeillan, que l'humour ouvrier baptisa « le château branlant », parce que, adossé à la colline, il était exposé aux vents rageurs, il y avait des sous-sols : hiver comme été, dès le milieu de l'après-midi, il fallait user d'un moyen d'éclairage artificiel. Par temps sombre, pour peu qu'on dût y étudier, la bougie s'imposait ou l'ampoule électrique toute la journée. On y trouvait des pièces dites chambres borgnes, dont la fenêtre donnait sur la cuisine ou une autre chambre : excellent, non ? pour les poumons. Les constructeurs avaient cependant fait preuve d'audace : n'avaient-ils pas doté l'un des immeubles jumeaux de l'eau sur l'évier ? Si un vieillard ou un enfant oubliait de fermer le robinet, quelle perte sèche pour le propriétaire !

1894 : mandaté par la Municipalité de la ville, André Schnetzler rédige un mémoire sur le logement à Lausanne. Conclusion : les Lausannois sont médiocrement logés. La cité connaît la pénurie d'habitations. Après trois mois de vaines recherches, un père de famille avec six enfants loge dans un pressoir (rue du Tunnel, rue des Deux-Marchés, l'enquête ne décèlera aucun appartement vacant). La rareté et la cherté du logement, la modicité du salaire et son incertitude induisent l'ouvrier à acquérir une habitation insalubre où le bailleur, concède au preneur le droit d'avoir des gosses. Avec l'occupation des lieux moyennant loyer, le locataire a pour sa part un soleil chiche, un plafond surbaissé, l'humidité, la promiscuité, l'insuffisance du cubage. Les enquêteurs ont remarqué l'existence de constructions dangereuses : galeries menaçant de s'effondrer, maison sur sol instable. Les latrines sans eau, parfois pour des dizaines d'usagers, ne se comptent pas ; il arrive même qu'un tonneau y supplée. A côté d'un puits d'eau potable on détecte souvent un sac d'égout. Les chambres de domestiques ? bien exiguës : telle n'a de place que pour le lit. Des locaux servent tout ensemble de dépôt, de cuisine et de chambre.

La moyenne des décès pour Lausanne en 1894 s'élève à 18,2 ‰. Mais dans le quartier le plus misérable il faut multiplier par deux les chiffres ; dans tel quartier chic, au contraire, il faut pratiquer l'opération inverse. On meurt quatre fois moins au Grand-Chêne, à la rue du Midi, à Montbenon ou à l'avenue de la Gare qu'à la rue du Nord, au chemin de Montmeillan, au Vallon, à la rue des Eaux (maintenant rue de l'Industrie). Les quartiers ouvriers passent tous largement la moyenne. La proportion des décès à la rue du Pré (rue Centrale), à la ruelle du Flon, à la Cheneau-de-Bourg est de 26,2 ‰ et à la rue Etraz, à la rue Marteray, au Bugnion, au chemin du Calvaire elle atteint encore 23,7 ‰. Ces chiffres-là vous touchent-ils ? Ils peuvent sembler abstraits. Mais si nous ne vous citions que ceux de la mortalité infantile ? Dans le funeste quartier du chemin de Montmeillan, du Vallon, de la rue du Nord et de la rue des Eaux, 24 bébés naissent en 1894. Un an plus tard, 10 sont morts. La mortalité infantile du quartier dépasse 40 %.

De 100 logements, 4 ont des latrines avec eau, 37 des éviers avec eau dans les rues noires du Vallon, du Nord, de Montmeillan.

Mais si la rue du Nord, le Vallon, le chemin de Montmeillan n'ont l'eau ni aux cabinets ni sur l'évier, le liquide insolemment suinte de partout : la moitié des gens à peu près occupent un appartement humide...

Hier Lausanne, aujourd'hui le tiers monde

Cette incursion dans l'étouffoir d'un passé récent est terminée ; vous remontez à l'air libre, vous respirez : adieu le cauchemar. Mais ce temps pour vous révolu est le présent de la majorité des hommes, ce mauvais rêve leur réalité quotidienne. Prenez un instant la place d'un Brésilien du Nord-Est, d'un Afghan, d'un Pakistanais. A 7 ans, vous aidez votre père aux champs, vous gardez les chèvres. Votre vêtement ? Un pagne ou une guenille qu'avant vous ont portés votre père ou votre grand-père. A 15 ans, vous vous mariez avec une fille de 12 ans. Vous voici père de famille. Vous grattez votre lopin, heureux si vous en possédez un. Transi par les fièvres, vous souffrez de la faim. Des cinq ou six enfants que votre femme a procréés, il vous en reste deux : les autres sont morts en bas âge. Les rescapés meurent lentement sous vos yeux. L'usurier, le gros propriétaire guette votre terre. Vous persistez quand même à vous échiner. La trentaine survenue, miné par la faim, le labeur, la maladie, vous trépassez.

Chaque année, 40 millions d'hommes meurent de faim ou d'un mal causé par elle. Près du tiers des habitants de l'Argentine, pays exportateur de viande, n'en mangent que deux fois l'an. La mortalité infantile atteint dans la République Centre-Africaine et Haïti respectivement 20 et 18 %. Les revenus des trois continents miséreux, qui comptent plus des deux tiers des hommes, figurent dans la consommation terrestre pour moins d'un cinquième. Inversement les seuls Etats-Unis, avec 8 % de la population de la planète, absorbent 50 % des revenus mondiaux. La tragédie moderne tourne autour de ces quelques chiffres.

D'après *G. Cherpillod*,
Centenaire du Congrès de Lausanne.

La vie quotidienne du peuple au XIXe siècle

Le démographe français Jean Fourastié distingue dans l'histoire quatre types de consommation. Tributaires du niveau atteint par les forces productives, ils n'apparaissent pas au hasard. Le premier comprend une alimentation à base de méteil, mélange de seigle et de froment semés et récoltés ensemble. Moins cher que le blé pur et se conservant mieux, le méteil est aussi plus pauvre en calories. Jusqu'à la Révolution de 1789, avec une soupe plutôt maigre que grasse, c'est chaque jour la nourriture de chacun — à tout le moins des trois quarts de la population. La monotonie de ce menu saute aux yeux, et la sous-alimentation ressortit à l'évidence. Mais il y a pire : cette pitance peut manquer. Alors la faim de chronique devient aiguë : c'est la famine. Elle a sévi partout : en 1816 encore, on vit des paysans suisses manger de l'herbe. A cette époque toutefois commence à s'instaurer le deuxième type de consommation : au pain noir succède le blanc. Pas question cependant de manger autre chose, hormis quelques rares légumes, un peu de beurre ou de fromage. Nous devons attendre la fin du XIXe siècle pour avoir affaire au troisième type, caractérisé par la diversification des aliments, le milieu du XXe enfin pour qu'une poignée de pays (la Suisse, les Etats-Unis, la Suède, le Canada, la Nouvelle-Zélande) accèdent au quatrième type de consommation avec — pour la première fois dans l'histoire des peuples — une prépondérance des dépenses non alimentaires.

En 1890, un manœuvre français a un salaire horaire de 25 centimes ; pour un kilo de pain coûtant 39 centimes, il doit travailler plus d'une heure et demie. En 1894, année de vie il est vrai particulièrement chère, l'économe de notre Hôpital cantonal paie 18 fr. 40 l'hectolitre de lait. Admettons que le litre coûte 20 centimes ; pour en acheter un seul, un terrassier lausannois, avec un salaire de 25 centimes à l'heure, manie la pelle et la pioche quarante-huit minutes. Gains piteux. Faut-il incriminer la faible productivité ? Sans doute, mais aussi une exploitation féroce :

De l'aube jusqu'au soir,

Sans trêve, nuit et jour, dans le siècle où nous sommes

Ainsi que des raisins on pressure des hommes

Et l'or sort du pressoir.

Ce cri d'Hugo contre la vendange bourgeoise lui a été arraché par sa visite à ces caves de Lille auxquelles l'étude du docteur Villermé a conféré une gloire funèbre. Construites pour servir expressément de logements, puisqu'elles étaient pourvues d'une cheminée, elles abritaient les ouvriers les plus misérables. Se sustentant chichement d'un morceau de pain frotté de beurre ou accompagné d'une soupe, d'un légume ou de pommes de terre, cherchant dans le genièvre un nocif paradis, acculés au travail des enfants, ils jouissaient d'un niveau de vie tel qu'il confinait à l'existence animale. Pour accomplir un jour ouvrable de treize heures, des petits de 6 ans se lèvent à l'aurore. S'endorment-ils au travail ? On leur applique un coup de nerf de bœuf : rien de tel pour tenir en éveil. Le sévice est infligé tantôt par le contremaître, tantôt par le père ou un frère plus âgé. Progrès : dès 1841 le temps de travail enfantin est limité, pour les moins de 12 ans, par la loi, à huit heures. Mais le contrôle n'est aucunement prévu.

D'une enquête effectuée vers 1850 dans une famille de mineur auvergnat, voici quelques leçons. L'homme travaille à l'abattage d'une roche argentifère ; il s'occupe aussi de la réparation du mobilier, de l'entretien de la maison. La femme est surchargée de besogne : les soins ménagers lui incombent ; elle a le souci des cultures vivrières : elle file la laine et le chanvre, confectionne les vêtements, cuit le pain. Le fils aîné, 10 ans, garde les oies et, pour engraisser le jardin, sur la voie publique récolte du fumier. La famille mange une soupe dans laquelle l'eau entre en composition avec du sel, du pain, des pommes de terre, des oignons et des choux. L'ouvrier déjeune à 5 heures, avant le départ pour la mine, de soupe et d'un quignon de pain. Il complète à midi sa nourriture de pain et de soupe avec du fromage ou des œufs. Rentré chez lui, à 19 heures, il prend part au repas familial du soir : toujours de la soupe, du pain et du fromage. En été, en automne ajout de fruits saisonniers à chaque repas. L'homme et les siens consomment de la viande six fois l'an, aux fêtes. Voici, dans leur pathétique simplicité, les postes du budget annuel de cette famille — les époux, quatre enfants.

La consommation céréalière majeure est celle du seigle ; elle représente 1134 kg. ; 80 kg. de sarrasin s'y adjoignent, et 48 kg. de froment, réservé au plus jeune enfant. La consommation du beurre équivaut à 48 kg., du fromage (de qualité inférieure) à 36 kg. Le poids des œufs absorbés s'élève à 68 kg. Outre une vieille poule, objet d'un unique festin, la famille a mangé 12 kg. de vache — 2 kg. ou 10 biftecks moyens par personne. Après le pain, la nourriture le plus communément absorbée est la pomme de terre : elle figure pour 265 kg. dans la consommation ménagère ; 45 kg. de choux, 10 kg. d'oignons, 1 kg. de persil : c'est tout pour les légumes. L'homme étant ouvrier-paysan — une chance ! — il peut offrir aux siens 80 kg. de fruits : cerises, pommes, poires. Les condiments sont utilisés à raison de 60 kg. pour le sel, de 3 kg. pour le vinaigre, de 200 g. pour le poivre. Les dépenses extraordinaires en tout et pour tout se montent à 50 centimes : le coût de quelques verres de vin pris par l'ouvrier et d'un pain d'épices pour le bébé. Les 61 % du budget vont à l'alimentation ; la part de l'habitat représente 15 %, le vêtement 20,5 %, l'impôt 1 %, les dépenses diverses 2,5 %. Il n'y a point d'épargne.

D'après *G. Cherpillod*,
Centenaire du Congrès de Lausanne.

Les vins « Biollaz »
sont toujours
appréciés

ALBERT BIOLLAZ & Cie
Propriétaires-négociants

St. Pierre-de-Clages
Tél. (027) 8 74 37

Skilift de Vers-l'Eglise

Belles pistes.
Grand parking — A 100 m gare ASD.
Arrangements pour groupes.
Possibilité d'organiser des camps.

Tél. (025) 6 41 67 ou 6 42 26.

VERBIER 1500-3000 m.
CHAMPEX 1500-2200 m
BRUSON 1100-2200 m.

33 installations. Débit : plus de 1800 personnes à l'heure. Les abonnements de Téléverbier sont valables sur toutes les installations de Verbier, Champex et Bruson.

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

Magasin et bureau Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Les **PLÉIADES**
sur Vevey vous offrent:

3 bons restaurants
3 monte-pentes
1 école de ski réputée
1 garderie d'enfants
10 km de pistes balisées et damées

Renseignements dans les gares et à la Direction des CEV, Vevey, tél. 51 29 22

Librairie PRIOR **Cité 9 - Tél. 25 63 70**
GENÈVE **Succ. Rôtisserie 2**

achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

Ecole de Cormanon-Les Daillettes, à Villars-sur-Glâne (proximité immédiate de Fribourg)

institutrice

pour une classe spéciale (une dizaine d'enfants de 7 à 9 ans, débiles légers, reconnus par l'Assurance-invalidité),
serait engagée pour le **1er ou le 15 mars 1971** (éventuellement autre date à convenir).

Pour tous renseignements et offres écrites, s'adresser à

M. Jean-Marie Barras
Inspecteur scolaire du
IVe arrondissement
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 63 17 80

Aucun souci...

La Caisse - maladie chrétienne - sociale
m'en décharge

800 000 assurés

Blocs à dessin Pelikan pour écoliers

maintenant moins chers encore

Les blocs à dessin Pelikan pour écoliers H 4/20 et H 3/20 sont maintenant produits en Suisse. Aussi leur prix a-t-il pu être considérablement baissé.

Demandez gratuitement et sans engagement pour vous la brochure « Nouveautés Pelikan qui facilitent l'enseignement de dessin » (avec bon!)

maintenant plus pratiques encore

grâce à une amélioration importante: la perforation des feuilles a été remplacée par un encollage de la tranche, côté largeur, sur un ruban de gaze. Résultat: la coupe des feuilles est nette sur les quatre côtés et leur format est un A3 ou un A4 effectif. Comme l'encollage n'atteint pas tout à fait les côtés longs du bloc, les feuilles se détachent aisément et vite, une à une.

PELIKAN AU SERVICE DE L'ECOLE

Günther Wagner AG, Pelikan-Werk
Case postale, 8060 Zurich
Téléphone 051 / 91 73 73

Pelikan

maintenant avec sac transparent

Les grands blocs à dessin (A3) n'entrent pas dans le cartable. Maintenant, il y a le sac en plastique pour blocs à dessin T3, qui ferme parfaitement des quatre côtés et qui met le bloc à l'abri du vent et des intempéries.

6 Bibliothèque
nationale Suisse
J.A. 3000 BERNE
Rue Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux